



Quand le "Nord"  
affame le "Sud"



Dans ce numéro

**Maroc** des **luttés sociales**

مغرب النضالات الاجتماعية

**50 ans de pseudo-indépendance, ça se fête ?**

**Que fait l'armée française en Afrique ?** Amazigh Kateb

**Expropriations à Bamako**

N°3





## مغرب النضالات الاجتماعية

### sommaire

lutte

**p 4 - 8. Le Maroc des luttes**

actu

**p 9. Gafsa : les militants condamnés**

**p 10 - 11. Guinée : entretien avec le président de l'Organisation Guinéenne des Droits de l'Homme**

françafrique

**p 12 - 13. Que fait l'armée française en Afrique?**

**p 14. Morocco-Gabon Connection**

lutte

**p 26 - 28. Mali : la lutte des sans-toits**

actu

**p 29. Mali : le procès permanent**

syndicalisme

**p 30. StreetNet, un réseau de travailleurs-euses de l'économie informelle**

migration

**p 31. Grève des loyers au foyer Masséna**

syndicalisme

**p 32 - 33. Nouvelle vague de grèves des sans-papiers**

histoire

**p 34 - 35. Cinquante ans de pseudo-indépendance des pays africains, ça se fête ?**

actu

**p 36. L'étrange rencontre des jeunes de trois continents**

culture

**p 37. Amazigh Kateb**

**p 38 - 39. Rwanda 1994**

Maroc des luttes : Khouribga, sit-in des ouvriers licenciés

dossier

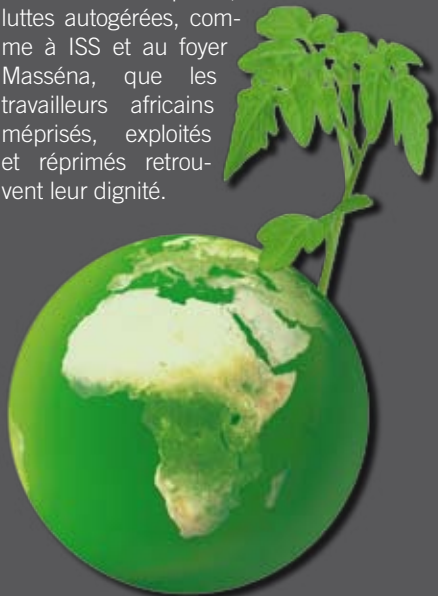
**QUAND  
le «Nord»  
affame  
le «Sud»**

p 15 - 25.

**D**émographie galopante, famine et corruption endémiques, « répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles », le tout compensé par un inégalable sens du rythme. C'est ainsi que les médias occidentaux présentent l'Afrique après cinquante ans de pseudo-indépendances. Évidemment, cette caricature est entretenue pour justifier un « ordre » économique mondial qui permet des profits faramineux pour les transnationales et qui maintient les peuples africains dans la misère, en les présentant comme responsables de leur situation.

*Afriques 21* cherche à démystifier cette vision en donnant la parole aux acteurs de terrain qui proposent des alternatives. Les retours très positifs sur les deux premiers numéros de la revue nous encouragent à continuer dans cette voie. Entièrement réalisé par des bénévoles et autofinancé, ce journal a besoin de vous pour être diffusé et devenir un outil au service de vos luttes.

Le dossier de ce numéro revient sur l'imposition d'un modèle agricole incompatible avec les exigences de la souveraineté alimentaire. Les résistances présentées appellent des solutions d'ordre politique. Au Maroc, en pleine ébullition, c'est la *hogra*, le mépris des décideurs, qui a mis le feu aux poudres. Quant au dimanche à Bamako, il n'y a pas que des mariages mais il y a aussi des expulsions liées à une spéculation immobilière effrénée. À Paris, c'est dans les foyers et dans les entreprises, à travers des luttes autogérées, comme à ISS et au foyer Masséna, que les travailleurs africains méprisés, exploités et réprimés retrouvent leur dignité.



## AFRIQUES 21

est une revue à but non lucratif réalisée par des bénévoles. Elle a pour objectif de se faire l'écho d'analyses, d'informations et d'initiatives d'organisations associatives et syndicales qui luttent afin d'obtenir une réelle alternative pour les peuples africains.

Afriques 21 est et restera indépendante financièrement et dans son fonctionnement de toutes les institutions politiques, économiques et religieuses. Son comité de rédaction est composé d'associations, de syndicats ainsi que de personnes se reconnaissant dans sa ligne éditoriale et dans son mode de gestion collectif.

### organisations membres :

**Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde (CADTM)**  
Réseau international dont les principaux objectifs sont l'annulation de la dette extérieure des pays de la périphérie, et l'abandon des politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI, la Banque mondiale et l'OMC.  
17, rue de la Bate 45150 Jargeau France.  
+ 33 2 38 59 98 28 | france@cadtm.org | www.cadtm.org

### Confédération Nationale du Travail - Union Départementale des syndicats de l'Essonne (CNT 91)

La CNT est un syndicat indépendant des partis, religions, de l'Etat et du patronat. Il prône l'autogestion et la lutte des classes. Il fonctionne sans subventions, sans permanents et pratique la rotation des mandats. Dans l'Essonne il est présent dans l'éducation (primaire et secondaire), à l'université, la poste, dans la métallurgie et chez les sans-emplois.  
4 rue des Processions 91310 Monthéry  
+ 33 6 34 10 85 52 | ud91@cnt-f.org | www.cnt91.org

### Union syndicale Solidaires

L'Union syndicale SOLIDAIRES rassemble 90 000 syndiqué-e-s, organisé-e-s dans des fédérations professionnelles de syndicats et des unions Solidaires départementales. Les syndicats Solidaires se revendiquent d'un syndicalisme autogestionnaire, anticapitaliste, unitaire, démocratique ... et l'internationalisme est une de nos valeurs fondamentales.  
144 Boulevard de la Villette - 75 019 Paris  
+ 33 1 58 39 30 20 | contact@solidaires.org | www.solidaires.org

### comité de rédaction :

Tata Yawo Ametoenyenu, Alain Baron, Jézabel Berdoulat, Awa Goudiaby, Yacine Ikhef, Christian Mahieux, Daouda Maiga, Paul Martial, Toufik Medjama, Makiko Morel, Jean Nanga, Claude Nkoua Nzingou, Sophie Perchellet, Olivier Plantevin, Cécile Quantin, Ousmane Sambou, Reno Savéan, Lila Schouli, Kebe, Diabe, Nello.

### maquettistes - illustrations :

Toufik Medjama, Vince Pasqui.

### correctrices:

Jeanne El Ayebe, Lila Chouli

### cartographie :

Emmanuelle Bournay, Pierre Raseev

### traduction:

Bernard Ferry

### iconographie:

Jeanne Gomas, Toufik Medjama

### directeur de publication :

Benjamin Preciado

### contributions N°3 :

Amandla!, Jawad, Lucile Dumas, Dror, Bernard Ferry, Souad Guennoun, Pauline Imbach

### Blog «Afriques en lutte»

Blog dont l'objectif est de diffuser, à partir d'un point de vue militant, un maximum d'informations (politiques, économiques, sociales et culturelles) sur le continent africain et de sa diaspora.  
afriquesenlutte@yahoo.fr | www.afriquesenlutte.blogspot.com

### Génocide Made In France

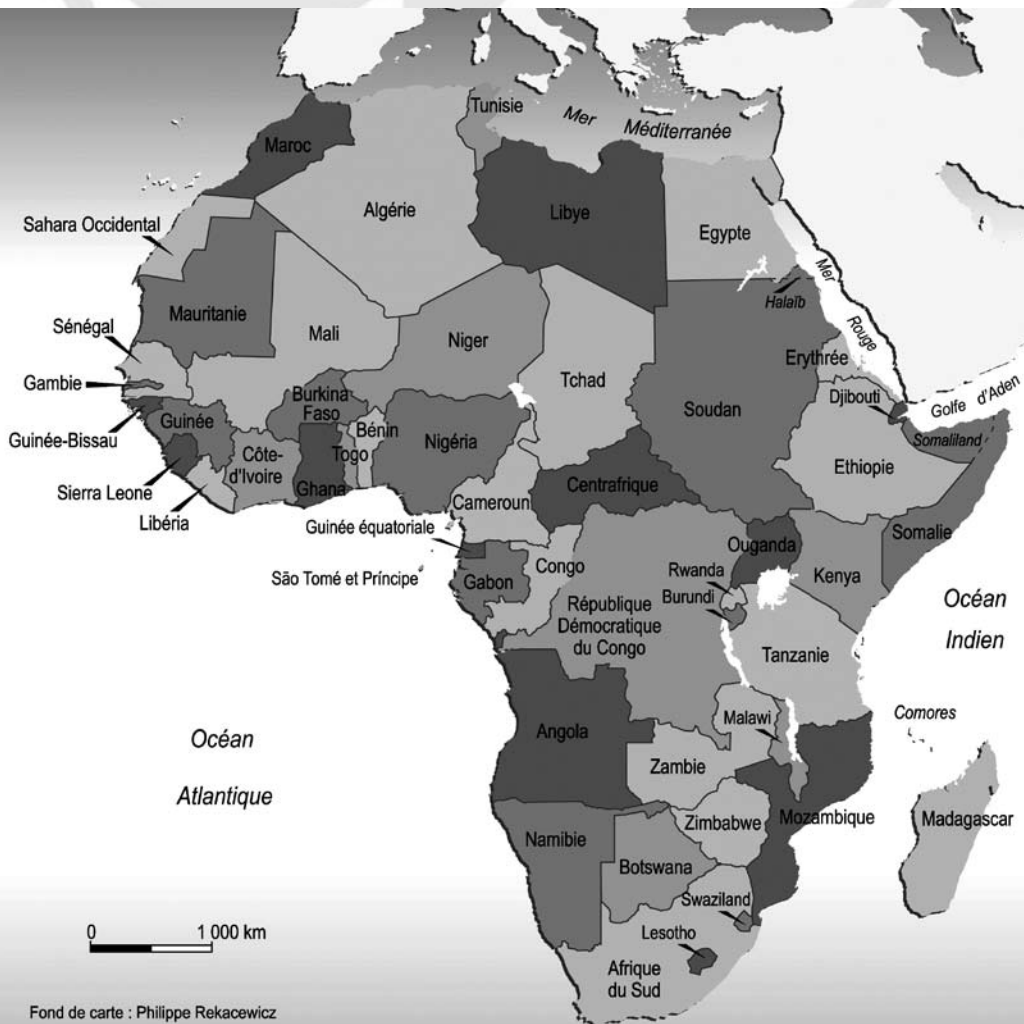
Le collectif Génocide Made in France s'est formé en avril 2007 pour dénoncer la complicité de responsables politiques, diplomatiques et militaires français dans le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994. Il recourt à des modes d'interpellation qui relèvent de l'action directe non violente.  
www.genocidemadefrance.com

### Organisation d'appui à la démocratie et au développement local (OADEL) Togo

Quartier Bassadj (derrière l'école primaire catholique) Lomé  
+ 228 335 61 92 | 908 40 20 | 912 10 54 | oradelatogo@yahoo.fr

### Association utile pour l'enfance et la jeunesse (AUPEJ) Sénégal

AUPEJ est une organisation qui travaille pour un monde pluriel. Elle s'inscrit dans une dynamique d'éducation populaire pour lutter contre les fractures sociales et promouvoir l'accès de tous, de chacun et de chacune au savoir et au savoir faire.  
BP 17 Tivaouane quartier Fogny  
aupej2@hotmail.com | contact Moussa Diop





# Le MAROC des luttes sociales

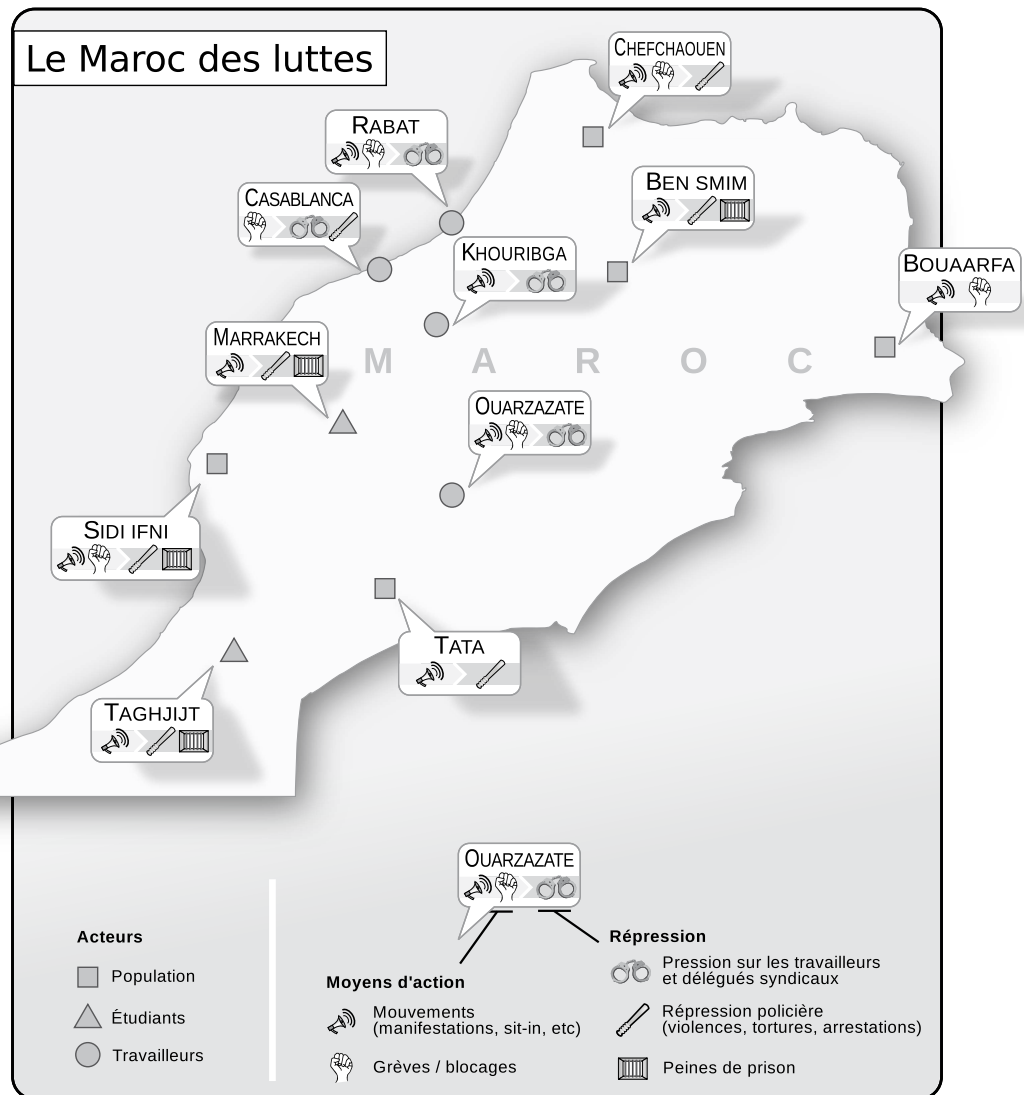
مغرب النضالات الاجتماعية

Par Jawad militant d'Attac Maroc

Le régime marocain poursuit sa politique de libéralisation économique sous la pression des institutions financières internationales et des accords néocolonialistes signés avec les différentes puissances mondiales, États-Unis et Union européenne. Cette politique se caractérise principalement par :

- la réduction des droits de douanes ;
- la libéralisation des prix des produits de première nécessité ;
- l'annulation des subventions sur certains produits de première nécessité (huile, beurre...);
- le désengagement de l'État des différents secteurs publics (santé, enseignement, transports...);
- la privatisation de secteurs et établissements publics au profit des multinationales, principalement françaises (Vivendi, Veolia, Suez...);
- le développement de l'agriculture d'exportation au détriment des cultures vivrières etc...

Malgré le résultat catastrophique de ces choix économiques libéraux sur le plan social et écologique ainsi que sur la souveraineté alimentaire et politique du pays, les gouvernements successifs et une bonne partie de l'élite politique, y compris celle dite « de gauche », continuent de défendre ce libéralisme économique avec un discours fataliste sur les contraintes de la « mondialisation en marche », à laquelle il faut s'adapter. En raison de cette situation, des secteurs entiers de la société se sont soulevés dans différents endroits du pays pour lutter contre le chômage, l'exclusion, la



pauvreté, la répression, en un mot contre la *hogra* : le mépris des décideurs envers leur misère. Ils se sont soulevés sur la base de revendications basiques et élémentaires telles que le droit au travail, le droit aux soins, le droit au lait pour leurs petits enfants, le droit à l'enseignement... En un mot, le droit à une vie digne. Cet article est loin d'être un bilan exhaustif des luttes sociales qu'a connues le Maroc durant les deux dernières années

mais son objectif principal est de montrer la diversité de ces luttes avec une présence assez marquante des jeunes et des femmes, et avec des formes nouvelles de mobilisation, mais aussi de montrer les limites de ces luttes : isolement, absence d'encadrement, absence d'interconnexion entre ces luttes, passivité voire blocage des centrales syndicales vis-à-vis de ces luttes.



## OUARZAZATE : quand la crise sert de prétexte pour lancer une offensive antisyndicale

Par Lucile Dumas, Attac Maroc

La ville de Ouarzazate, dans le sud du Maroc, vit principalement du tourisme. Sa capacité hôtelière dépasse les 7 000 lits et elle dispose de nombreuses infrastructures. Mais la crise mondiale est arrivée jusqu'à Ouarzazate et les premiers licenciements dans le secteur hôtelier et dans les entreprises de sous-traitance interviennent très vite. Entre janvier et mars 2009, le patron de l'hôtel Bèlere licencie trois membres du bureau syndical. Ces derniers sont immédiatement soutenus par l'ensemble du personnel. Le patron suspend alors les salaires de ses 120 employés avant d'annoncer la fermeture de l'hôtel au mois de juin, officiellement « pour rénovation ».

**Voici le témoignage de Malika et de Samia (avril 2009) :**

« Ils ne reconnaissent pas les droits des travailleurs. Ça fait presque vingt ans qu'on travaille à l'hôtel et on n'est pas déclarées à la Sécurité sociale ni à la mutuelle. Chacune d'entre nous est responsable de 36 chambres alors que la norme, c'est 14. Tout ça pour 180 euros par mois. Quand l'hôtel est plein, on n'a même pas un extra et quelquefois il faut attendre trois mois pour toucher la paie. Du travail, il y en a, mais ils ont fermé l'hôtel pour pouvoir supprimer le syndicat et licencier la moitié du personnel ».

La crise n'intervient donc que pour justifier des licenciements abusifs, se débarrasser de la section syndicale et refuser toute négociation.

Depuis leur adhésion au syndicat CDT-Sogno, le 18 avril 2009, les ouvriers et les ouvrières du nettoyage, de la sécurité et du gardiennage de l'hôpital public de Ouarzazate, recrutés par une société de sous-traitance, sont en butte à la répression. En mai 2008, les membres du bureau syndical

et cinq ouvrières sont licenciés, puis, après une grève de la faim, réintégrés au sein d'une nouvelle société. Cinq mois plus tard, le bureau syndical est de nouveau licencié. Depuis, c'est le statu quo. Le grand hôpital de Ouarzazate reste sans surveillance, le personnel et les malades sont victimes d'actes de vandalisme et d'agressions. Les ouvrières qui manipulent des déchets sanitaires contagieux et du sang contaminé sont sans couverture sociale.

**Témoignage de Leïla et de Zohra (avril 2009) :**

« On a beau travailler pour un hôpital, on n'a ni mutuelle ni assurance maladie. On travaille sans protection ni vaccination. Dans le nettoyage, on travaille trois heures par jour, sept jours sur sept, plus une garde de douze heures chaque mois. Au total on gagne 64 euros par mois ! Ils veulent licencier quatre d'entre nous, pour casser le syndicat. On est 34 à faire ce travail et on est toutes syndiquées ».

Dans les deux cas, le droit syndical et la possibilité pour les travailleurs de faire reconnaître leurs droits sont mis en cause. Face à cette offensive du patronat, appuyé par les autorités locales, les travailleurs se sont unis et ont organisé ensemble de nombreuses manifestations, tout en maintenant un sit-in permanent devant leur lieu de travail. Mais la résistance est dure et le sit-in éprouvant. La tactique du pourrissement des luttes fonctionne bien au Maroc, et l'expérience des travailleurs de Ouarzazate n'est pas un fait isolé. Le seul dynamisme des sections syndicales locales n'est pas suffisant pour faire sauter le verrou. Les ouvriers ont besoin du soutien national et international le plus large pour faire entendre leur voix.



Ouarzazate sit-in devant le commissariat où les syndicalistes ont été enlevés.

Les messages de solidarité peuvent être envoyés à Attac Ouarzazate : [attacsolidarite@yahoo.fr](mailto:attacsolidarite@yahoo.fr)  
Union locale CDT de Ouarzazate, fax : 05 24 88 71 42  
Les messages de protestation peuvent être adressés au gouverneur de la province de Ouarzazate, fax : 05 24 88 25 68

## RABAT : Lutte des ouvriers de Veolia Transport contre les licenciements après la privatisation du secteur

Après l'eau, l'électricité, l'assainissement solide et liquide, le géant mondial Veolia s'est accaparé le monopole de la gestion des transports en commun dans la capitale marocaine, Rabat, depuis novembre 2009. Et ce malgré les difficultés rencontrées par Veolia dans les autres secteurs qu'elle contrôle déjà : notamment des inondations en centre-ville à chaque averse importante mais aussi et surtout des hausses vertigineuses des factures d'eau et d'électricité, qui ont été à l'origine de manifestations spontanées organisées par les habitants devant les agences de paiement

de Veolia, lui demandant de quitter le pays. Le premier résultat de cette concession des transports urbains à Rabat a été la paralysie de la ville à la suite d'une grève générale observée par les ouvriers des sociétés de transport, qui ont été remplacées par la société Stareo, consortium auquel prend part Veolia Transport. Cette grève survient après l'annonce par la nouvelle société qu'elle ne gardera que 3 200 salariés sur les 5 000 enregistrés précédemment. Les syndicats s'inquiètent aussi des conditions de recrutement et de la perte des avantages acquis.

Le nombre de bus mis en service par Stareo étant largement inférieur au parc préexistant, les habitants de Rabat sont obligés aujourd'hui de passer des heures dans des files d'attente aux arrêts de bus pendant que la police organise le transport clandestin, afin d'éviter une explosion sociale généralisée. Un gâchis total qui met en relief le mépris absolu de la population, affiché tant par les autorités locales que par la multinationale Veolia et ses partenaires locaux.

## CASABLANCA : lutte des ouvriers de Coca-Cola pour leurs droits syndicaux

Fin 2007, les ouvriers de la société marocaine de production de boissons gazeuses (Coca-Cola Maroc) à Casablanca ont été victimes d'une double attaque : leur secrétaire général et délégué du personnel, M. Ryadi, a été expulsé de la société, et une répression policière sauvage (des chiens ont été utilisés) s'est abattue sur les ouvriers qui organisaient un sit-in de solidarité avec leurs militants syndicaux. Plusieurs ouvriers ont été blessés et ont dû être transportés à l'hôpital. Malheureusement, la CDT (Confédération démocratique du travail) a procédé également, en plein combat des ouvriers pour leurs droits,

à l'expulsion du secrétaire général au moment même où la direction de la société le licencierait. D'autres militants syndicalistes et ouvriers de Coca-Cola de la ville de Salé ont eux aussi été victimes de licenciements et de mutations abusives. Cette escalade de la part de la direction de la société est intervenue à la suite de différentes actions unitaires menées par les bureaux syndicaux des trois usines (Casablanca, Salé et Marrakech) et qui ont permis aux travailleurs de décrocher des acquis importants (augmentation des salaires, titularisation des travailleurs temporaires...).



Casablanca, ouvriers de Coca-Cola en sit-in devant le siège après le licenciement de leur secrétaire général.



**MARRAKECH :****lutte des étudiants pour leur droit à l'organisation et contre les réformes libérales de l'enseignement au Maroc**

Le 14 mai 2008, à Marrakech, plus de 3000 étudiants manifestent contre les frais d'hospitalisation trop élevés imposés aux étudiants. Les forces de sécurité interviennent violemment. Bilan, un militant jeté du haut d'un bâtiment aura la colonne vertébrale fracturée,

dix-huit étudiants sont arrêtés, conduits au commissariat de Jamaâ El Fna et torturés pendant cinq jours. La seule fille arrêtée, Zahra Boudkour, quant à elle, est jetée nue dans une cave, menacée de viol et frappée à la tête par une barre de fer. Les séquelles de ces tortures

continuent aujourd'hui à la faire souffrir dans sa cellule de prison. Un étudiant est condamné à quatre ans de prison, dix autres (dont Zahra Boudkour) sont condamnés à deux ans de prison ferme, et sept à un an de prison chacun.



Sit-in de solidarité avec les étudiants-Taghjiit-  
Le monde n'est pas une marchandise

**TAGHJIIT : état de siège contre des étudiants réclamant des moyens de transport et des photocopies**

Dans cette petite ville de 7 000 habitants située dans le sud du Maroc, des étudiants qui étaient là à l'occasion de la fête du mouton ont organisé une délégation auprès du caïd pour réclamer des moyens de transport pour regagner leur université et pour exprimer quelques autres revendications d'ordre social (une bibliothèque pour la maison des jeunes, des photocopies gratuites des cours, etc.). Réponse du caïd : l'arrestation de trois des jeunes venus déposer leur dossier revendicatif. Un rassemblement de protestation est alors organisé devant le caïdat, qui fait intervenir les forces de l'ordre, lesquelles dispersent violemment les manifestants pour pouvoir évacuer les détenus

vers la capitale de la province, Guelmim. Taghjiit sera en état de siège pendant plusieurs jours. Deux nouvelles arrestations interviennent, le propriétaire d'un cybercafé sera hospitalisé pendant deux jours à l'hôpital de Guelmim à la suite des tortures qui lui ont été infligées dans un des locaux de la municipalité. Au total, cinq personnes sont arrêtées, dont un membre du bureau d'Attac Guelmim. Ils vont être condamnés dans la foulée à des peines de un an, six mois et quatre mois de prison ferme : des jugements aussi injustes que sévères qui confirment la dérive sécuritaire adoptée par le gouvernement marocain.



Ouvriers de l'OCP licenciés en sit-in devant le siège de la direction à Khouribga.

**KHOURIBGA : lutte des 850 ouvriers de l'OCP\***

Depuis juillet 2009, dans la ville minière de Khouribga au centre du Maroc, 850 ouvriers et leurs familles mènent un combat exceptionnel pour leur droit à l'intégration dans le plus grand groupe mondial de phosphates qu'est l'OCP. Rappelons que le Maroc possède les plus grandes réserves mondiales de ce minerai et qu'il détient presque un tiers des parts du marché mondial des phosphates et de leurs dérivés. Depuis une dizaine d'années, l'OCP sous-traite l'embauche d'un certain nombre de ses agents à des sociétés d'intérim tout en leur faisant accomplir les mêmes tâches, à caractère permanent, que les employés du groupe (conduite d'engins, extraction, maintenance, gestion, etc.). Certains de ces ouvriers travaillaient même déjà pour l'OCP, comme non-titulaires, depuis plusieurs années et certains totalisent plus de quinze

ans d'ancienneté. Au cours de l'été 2008, le groupe OCP a intégré un certain nombre d'intérimaires de la Smesi, filiale du groupe, mais les travailleurs recrutés par d'autres sociétés d'intérim ont été exclus de cette opération et ils sont obligés aujourd'hui de signer des contrats à durée déterminée de trois mois, renouvelables « éternellement ». Depuis six mois, les 850 ouvriers et leurs familles enchaînent sit-in et marches de protestation à Khouribga, Casablanca et Rabat. Leurs conditions de vie, déjà précaires, se sont gravement détériorées. Mais ils continuent le combat pour imposer leur réintégration et le respect des droits et des libertés syndicales.

\*Office chérifien des phosphates



Sidi Ifni, marche de protestation et caravane nationale de solidarité initiée par Attac-CADTM Maroc une semaine après les événements du Samedi noir.

**SIDI IFNI : l'intifada des Aït-Baamrane**

Sur la base de cinq revendications élémentaires : la création d'une préfecture, l'achèvement d'une route pour le désenclavement de la région, l'achèvement de la construction de l'extension du port, l'accès au service de soins, l'emploi, la population de Sidi Ifni organisait depuis des mois différentes formes de protestation : sit-in, marches, pétitions, mais sans suites sérieuses de la part des autorités. Les chômeurs, dont une bonne partie ont des diplômes universitaires, ont eu l'idée de bloquer le port où passent chaque jour des dizaines de camions chargés de poissons, principale richesse de la région mais qui ne profite malheureusement pas à sa population. La réponse des autorités ne s'est pas fait attendre : une répression sauvage s'est abattue sur l'ensemble de la

ville fin juin 2008, avec des arrestations de militants, dont les secrétaires généraux d'Attac Ifni, le trésorier et deux autres membres. Les habitants de Sidi Ifni, ville qui est devenue aujourd'hui un symbole de résistance contre la *hogra*, n'ont jamais baissé les bras et ont exprimé chaque fois leur solidarité et leur soutien à leurs enfants détenus à la suite des événements du Samedi noir. Cette mobilisation de la population locale ainsi que la solidarité nationale (avec plusieurs caravanes de solidarité) mais aussi internationale ont permis d'obtenir des jugements injustes certes mais relativement allégés par rapport aux chefs d'accusation qui pesaient sur les militants. Aujourd'hui et sous cette pression populaire, la première revendication qu'est la création d'une préfecture a été satisfaite.

## CHEFCHAOUEN : révolte contre l'exclusion et l'oubli

En ce mois de janvier 2010, la petite ville d'El Jabha, située dans la région de Chefchaouen dans le nord du Maroc, a connu de fortes pluies qui ont provoqué des dégradations manifestes à une infrastructure déjà très fragile dans cette région du Maroc « inutile ». Ces intempéries ont causé des pannes d'électricité fréquentes ainsi qu'une coupure continue de l'eau pendant dix jours. Face à cette situation, la population locale s'est mobilisée et a protesté massivement (sit-in devant l'Office national d'eau potable et devant la commune), exprimant son refus de vivre dans des conditions inhumaines. Les responsables ont décidé de faire la sourde oreille envers les revendications justes et légitimes de la population, ce qui n'a fait qu'aggraver la situation avec une escalade des formes de protestation (sit-in, marches, grève générale...). La seule réponse des autorités face à ce mouvement est l'intimidation et la répression des citoyens, puisque trois jeunes ont été arrêtés le 11 janvier.

## BEN SMIM RÉGION D'IFRANE : l'eau pour la vie et non pas pour le profit

Ben Smim est un petit village du Moyen Atlas, qui compte 3 000 habitants travaillant tous dans l'agriculture et l'élevage (5 000 têtes de bovins et de caprins). Ces activités reposent totalement sur la disponibilité de l'eau, une richesse qui, dans la région comme un peu partout au Maroc, a baissé d'un tiers depuis les années 1960 (voir «<http://www.cadtm.org/Maroc-Ben-Smim-Pour-qu-on-n-oublie>»). Cette situation a poussé les villageois à organiser un système d'alternance pour rationaliser l'usage de l'eau. En 2001, arrive au village un investisseur étranger, représentant de l'entreprise Euro-Africaine des eaux, qui prétend avoir toutes les autorisations nécessaires pour exploiter une partie de la source du village. Son projet est de créer une usine d'embouteillage de l'eau

# Le MAROC des luttés sociales

## TATA FOUM ALHISN : contre l'expropriation des terres

En décembre 2008, un grand propriétaire terrien de la région va tenter d'enregistrer en son nom de grandes surfaces de terres agricoles appartenant à la collectivité Aljomoua, cela avec la complicité des autorités locales. Les habitants ont organisé des marches de protestation contre cette expropriation collective, ce qui a permis d'arrêter provisoirement cette tentative. Mais des poursuites judiciaires ont été lancées contre cinq des habitants pauvres. En février 2009, une nouvelle tentative d'enregistrement a été mise en échec par les habitants et les militants locaux avec encore une fois des arrestations et des poursuites judiciaires.



TATA : Sit-in de protestation contre les poursuites judiciaires à Foum Alhissn.

de la source en vue de sa commercialisation au Maroc et éventuellement dans le monde. La réaction de la population ne s'est pas fait attendre. Les habitants se sont battus pour défendre leurs droits, et ce malgré la politique de la carotte et du bâton menée par les autorités locales. Preuve de cette combativité : le projet a été retardé. Jusqu'à aujourd'hui, la production n'a toujours pas commencé malgré les intimidations, les arrestations, les poursuites judiciaires, surtout chez les jeunes du mouvement. Six d'entre eux ont été condamnés par le tribunal de première instance à des peines de trois mois de prison avec sursis et à une amende totale salée de 70 000 DH (environ 7 000 euros) : une fortune pour des populations qui vivent déjà en autosubsistance !



Ben Smim, des enfants lors d'une marche de protestation : « Non à l'appauvrissement »

## BOUAARFA : luttés contre la cherté de la vie

À l'image de plus de 70 coordinations locales contre la cherté de la vie qui se sont constituées dans tout le Maroc entre fin 2006 et début 2007, la tansikia (« coordination ») de Bouaarfa a permis à la population locale, 25 000 personnes environ, de s'organiser afin de se défendre contre la hausse des prix des produits de première nécessité au Maroc au cours de cette période. La particularité de la coordination de Bouaarfa, c'est que c'est un vrai mouvement de masse avec une implication effective de la population dans les manifestations.

Celles-ci regroupent des milliers d'habitants, principalement des jeunes et des femmes, qui sont aussi impliqués dans la prise de décision

avec une approche participative à travers des meetings de débat populaire. L'engagement des militants syndicalistes dans ce mouvement lui a aussi donné beaucoup de souffle et lui a permis de durer jusqu'à aujourd'hui et d'adopter de nouvelles formes de lutte, notamment le refus de toute la population de payer les factures d'eau (parce que c'est trop cher pour eux qui vivent déjà dans la misère et l'exclusion). Grâce à cette lutte victorieuse et permanente, les habitants de Bouaarfa ont décroché des acquis importants, dont l'annulation du paiement de vingt et un mois de consommation d'eau potable, la construction d'un nouveau château d'eau et l'embauche de quelques jeunes chômeurs de la ville.



Bouaarfa Octobre 2008.



# L'ODR face à la répression

Propos recueillis par Christian Mahieux (Union syndicale Solidaires)



Sit-in devant le Parlement.

**L**es militants de l'Organisation démocratique du rail sont confrontés à une très forte répression, comme nous l'avons déjà évoqué <sup>(1)</sup>. Parce qu'ils refusent de se laisser corrompre, la direction des chemins de fer du Maroc (ONCF) les mute à des centaines de kilomètres de chez eux et baisse leurs salaires. Saïd Nafi, leur secrétaire général, a été licencié en janvier 2009. Il fait le point sur la situation pour *Afriques 21*...

En refusant de recevoir la délégation internationale des syndicats de cheminots (ODR du Maroc, SUD-Rail pour la France, CGT d'Espagne) pour discuter des graves abus auxquels font face quotidiennement les militants de l'ODR, le Premier ministre marocain a eu un comportement que je qualifierais d'irresponsable. Car non seulement ce refus signifie un feu vert pour la continuité de ces graves atteintes aux droits de l'homme au sein de l'Office national des chemins de fer marocains, mais c'est aussi une honte pour un peuple connu pour sa joie et son hospitalité à l'égard de ses invités.

Les militants de l'ODR ont choisi de s'opposer à toutes les transformations qui défigurent le

caractère public de l'ONCF : fractionnement de l'office, externalisation des services même ceux en relation avec la sécurité, investissements pour construire quelques gares de luxe alors que la dégradation du service des trains se ressent de jour en jour (retards répétés, climatisation défectueuse, toilettes hors service...), politique injuste en matière de ressources humaines, salaires inégaux pour la même fonction, avancement sans relation avec la compétence, transfert du régime de retraite vers un organisme extérieur catastrophique pour les cheminots.

C'est pour cela que les militants sont victimes de toutes ces agressions administratives : le licenciement du secrétaire général, la mutation d'une bonne dizaine de militants loin de leurs résidences d'attache et de leurs familles, la privation des droits les plus élémentaires (notation annuelle, congés réguliers, exceptionnels et même celui de maladie, accusations préfabriquées suivies automatiquement de punitions administratives et financières...).

Voilà un petit aperçu de ce dont souffrent ces militants au quotidien sans parler des répercussions de tous ces agissements inhumains sur leurs familles.

L'ODR a riposté à toutes ces graves atteintes aux droits de l'homme de la part de la direction de l'ONCF en écrivant aux différentes instances nationales concernées, en observant une grève nationale le 28 octobre 2008, en

faisant des sit-in devant les gares et le Parlement marocain, par deux grèves de la faim de son secrétaire général et surtout par une résistance historique de ses militants. Suite au mutisme inexplicable, pour ne pas dire complice, et en commémoration du 61<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration mondiale des droits de l'homme, le bureau national de l'ODR a décidé d'internationaliser ce conflit avec la direction de l'ONCF.

Enfin, je me permets de remercier SUD-Rail et le SFF-CGT de leur soutien permanent et d'envoyer un appel international à toutes les forces vives, pour nous aider à mener à bien cette bataille internationale.

1. *Afriques 21*, n° 1, p. 24 : interview de Mohamed Mahjoubi. Également consultable sur [www.afriques21.org](http://www.afriques21.org)

## JUSTICE POUR THOMAS SANKARA, JUSTICE POUR L'AFRIQUE

Une pétition demande l'ouverture des archives des pays que les témoignages désignent comme impliqués ainsi qu'une enquête indépendante sur l'assassinat du dirigeant burkinabé Thomas Sankara, le 15 octobre 1987, en soutien aux initiatives du collectif juridique de la campagne internationale Justice pour Thomas Sankara (CJJS). Signée par de nombreuses organisations et personnalités, cette pétition est en ligne sur : [www.thomassankara.net](http://www.thomassankara.net)



# Gafsa

Entretien avec  
**Mohieddine CHERBIB**

Propos recueillis par Alain Baron **président de la FTCR**<sup>(4)</sup>

## Les militants condamnés

**D**ans les deux premiers numéros d'Afriques 21, nous avons évoqué la répression des manifestations de la population du bassin minier de Gafsa, dans le sud-ouest de la Tunisie. En juin 2008, la police avait tiré à balles réelles, faisant un mort et des blessés. Plusieurs militants avaient été condamnés à des peines allant jusqu'à huit ans de prison. Sans que leur condamnation soit pour autant levée, les prisonniers du procès du bassin minier de Gafsa ont été libérés le 4 novembre 2009.



### Où en sont les anciens prisonniers ?

**Mohieddine CHERBIB.** Ils n'ont pas été amnistiés et se voient privés de certaines libertés. Mais ils ne regrettent pas leur action et veulent continuer à se battre. Rien n'a en effet changé : chômage de masse, absence de projet de développement de la région, pollution des nappes phréatiques liée au phosphate, corruption, etc. Leur situation matérielle est difficile : la plupart d'entre eux sont en effet fonctionnaires et, ayant été condamnés à plus de trois mois de prison, ils ont été radiés de la fonction publique.

### Comment a été vécue en Tunisie leur sortie de prison ?

**Mohieddine CHERBIB.** C'était la fête, un soulagement extraordinaire. À Tunis, des milliers de personnes se sont retrouvées devant le siège de la confédération UGTT<sup>(1)</sup> pour saluer l'événement. Redeyef était en liesse.

### Comment expliquer leur libération ?

**Mohieddine CHERBIB.** Par la mobilisation en Tunisie de plusieurs structures syndicales puis de la confédération UGTT et d'associations de défense des droits de l'homme. Au plan international, par une campagne de solidarité et de pression sur les différents gouvernements, se traduisant notamment par la présence à chaque procès de syndicalistes et de défenseurs des droits de l'homme, venus de France, d'Algérie et du Maroc.

### Faut-il voir dans ces libérations un assouplissement du régime ?

**Mohieddine CHERBIB.** Non. Les condamnés peuvent retourner en prison à tout moment et les fonctionnaires ne sont pas réintégrés dans leur poste. Par ailleurs, l'atmosphère générale est au serrage de vis. Au moins deux journalistes sont en prison pour avoir écrit des articles déplaissant au pouvoir. Le journaliste Fahem Boukadou a été condamné en janvier 2010 à quatre ans de prison ferme suite à sa couverture journalistique en 2008 du mouvement social du bassin minier de Gafsa. Pour une simple action syndicale, 17 militants de l'Uget (Union générale des étudiants de Tunisie) viennent d'être condamnés à des peines de un an à trois ans de prison. Des campagnes de presse sont orchestrées contre des militants des droits de l'homme, tel Kamel Jendoubi<sup>(2)</sup>, faussement accusé de collaboration avec le régime sioniste d'Israël.

### Comment peut-on agir depuis l'étranger ?

**Mohieddine CHERBIB.** En poursuivant l'action entamée. Le collectif syndical auquel participent la plupart des centrales syndicales françaises a décidé de poursuivre son soutien financier et matériel aux familles de prisonniers. Des actions sont prévues pour obtenir la réintégration des syndicalistes radiés de leur emploi. Les associations de défense de droits de l'homme continuent aussi la mobilisation, en utilisant notamment le film dans lequel s'expriment des femmes de prisonniers<sup>(3)</sup>.

### Que dire des élections d'octobre 2009 ?

**Mohieddine CHERBIB.** Elles ont constitué une véritable mascarade. Le candidat de l'ex-PC a par exemple vu ses meetings interdits, il n'a pas pu coller ses affiches et n'a pas eu la possibilité de passer à la télévision. Cela n'a pas empêché l'Union européenne et Sarkozy de continuer à apporter leur entier soutien à Ben Ali, qui entame son cinquième mandat.

### Que se passe-t-il sur le front des luttes sociales ?

**Mohieddine CHERBIB.** De multiples grèves ont lieu, en particulier dans l'industrie. À l'usine de peinture Fleurtex, des vigiles privés sont, par exemple, venus déloger les grévistes, sous la protection de la police. Mais la grève a continué de plus belle.

Mohieddine Cherbib est président de la FTCR<sup>(4)</sup>. Il a participé à l'animation d'un comité de soutien au mouvement social du bassin minier de Gafsa en 2008 et 2009. Il est toujours condamné pour cela par le pouvoir tunisien à deux ans de prison pour délit de solidarité.

1. L'Union générale des travailleurs tunisiens est la seule centrale syndicale autorisée en Tunisie. Elle avait dans un premier temps cautionné la répression contre les militants de la région de Gafsa. Elle avait ensuite changé de position sous la pression de certaines de ses structures, notamment celle de l'éducation et celle des postes et télécommunications.

2. Kamel Jendoubi est responsable du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, et du réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme.

3. Ce film est disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.ftcr.eu](http://www.ftcr.eu), rubrique vidéos.

4. La FTCR (Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives) est un réseau de 15 associations réparties sur le territoire français. 3, rue de Nantes 75019 Paris.

[www.citoyensdesdeuxrives.eu](http://www.citoyensdesdeuxrives.eu)

# Guinée

À la mort de l'autocrate Lansana Conté, le capitaine Dadis Camara a pris le pouvoir en promettant de le rendre aux civils, de ne pas se présenter à l'élection présidentielle et de lutter contre la corruption ; aucune de ces promesses n'a été tenue. Afin d'exiger que le chef de la junte tienne ses engagements, l'opposition, regroupée dans les Forces vives, a appelé à une manifestation le 28 septembre, qui se terminait au stade de Conakry, la capitale. C'est là que les forces armées, notamment les bérets rouges mais aussi des éléments

des milices libériennes, ont ouvert le feu, tuant plus de 150 personnes, violant des femmes et molestant les dirigeants de l'opposition. À l'heure où d'importantes divisions se font jour dans l'armée, l'interview du dirigeant de l'OGDH apporte d'utiles précisions.

L'interview de M. Thierno Maadjou Sow datant de novembre 2009, il a semblé nécessaire à la rédaction d'*Afriques 21* de faire un petit bilan des événements récents survenus depuis en Guinée. Depuis plusieurs mois, ce pays est sur le devant de la scène et la « communauté internationale », la « communauté occidentale », devrait-on plutôt dire, semble s'alarmer de la situation sur place et du respect de la légalité dans le pays. Beaucoup de dictatures plus sanguinaires n'ont pas bénéficié de cette projection en pleine lumière des exactions qui s'y sont déroulées. Celle de feu Lansana Conté n'a pas, par exemple, comme le rappelle M. Sow, soulevé autant de passions pour la défense des droits des Guinéens. Cela évidemment sans nier la gravité des événements du 28 septembre 2009.

## Depuis, beaucoup d'événements se sont enchaînés...

Tout au long des mois d'octobre et novembre, plusieurs ministres guinéens ont quitté leurs fonctions. Le 3 décembre 2009, l'aide de camp Aboubacar Diakité tire sur le chef de la junte, M. Camara, à Conakry. Le gouvernement militaire diffuse un communiqué affirmant que M. Camara n'est pas gravement blessé. La junte invite la population à « rester vigilante et calme ». Le lendemain, Moussa Dadis Camara est emmené au Maroc pour y recevoir des soins.

Le ministre de la Défense, Sékouba Konaté, devient responsable par intérim et s'impose peu à peu comme le nouvel homme fort du pays. Le 12 janvier 2010, Moussa Dadis Camara, affaibli, fait son retour sur la scène politique en se rendant à Ouagadougou, où se déroulent les pourparlers de la médiation guinéenne de Blaise Compaoré, à laquelle les Forces vives n'ont pas été invitées à participer. Sur place, il est contraint de signer un accord faisant du général Sékouba Konaté le chargé de la mise en place des prochaines élections, tandis que lui-même ne doit pas se rendre sur le sol guinéen avant plusieurs mois. Ses partisans demandent son retour et certains de ses plus fidèles alliés sont arrêtés.

Pour la communauté internationale, et pour la France en particulier, c'est « tout sauf Dadis », bien que Blaise Compaoré, qui est un homme peu fréquentable en termes de respect de la légalité et des droits de l'homme, soit le chef d'orchestre du « réajustement démocratique guinéen » et que le général Konaté n'ait pas le profil d'un grand légaliste.

Comme d'autres mascarades électorales qui ont eu lieu tout au long de l'année 2009 et qui vont se poursuivre en 2010 et 2011, l'important pour la communauté internationale semble être non pas le bien-être des Guinéens mais l'assurance d'un gouvernement qui respecte ses conditions, notamment celle d'avoir à cœur ses intérêts économiques (la Guinée regorge de ressources minières). Le combat de Thierno Maadjou Sow est loin d'être terminé, et des divergences qui apparaissent au sein des partis politiques de l'opposition pourraient le miner.



## Est-ce que vous pouvez présenter l'Organisation Guinéenne des droits de l'Homme ?

**Thierno MAADJOU SOW.** Cette organisation de défense des droits et des citoyens est la première organisation de la société civile. Elle est présente dans toute la Guinée et elle a pour objectif la défense, la promotion et la protection de tous les droits de l'homme. Au niveau extérieur, elle est membre de l'Union interafricaine des droits de l'homme et de la Fédération internationale des droits de l'homme. Elle collabore avec les organisations des droits de l'homme des autres pays.

## Pouvez-vous nous expliquer la situation après le massacre du stade de Conakry ?

**Thierno MAADJOU SOW.** Après les massacres du 28 septembre, les forces armées et les forces de sécurité ont continué encore à martyriser le peuple. Il y a eu des descentes dans les quartiers pour poursuivre les jeunes soupçonnés d'avoir participé aux manifestations. Il y avait une insécurité totale dans la ville, des personnes ont été arrêtées et tuées, d'autres ont été blessées après ces événements. La chose la plus importante est de voir que les autorités ne considèrent pas ces crimes de base comme un événement important en République de Guinée. C'est le fait que les gens du peuple ne sont pas considérés comme des citoyens mais plutôt comme des objets. C'est ce qui fait que sous la I<sup>e</sup> République, sous la II<sup>e</sup> (1) et actuellement on continue encore à faire du peuple ce que l'on veut, c'est-à-dire qu'il est taillable et corvéable, on peut le tuer sans qu'il y ait aucun effet, aucune réaction. Heureusement, cette fois-ci, il y a eu une réaction internationale extrêmement importante car ces événements ont été médiatisés et tout le monde a vu ce qui se passe et dans quelles conditions nous vivons. Cela a conduit à la désignation d'un médiateur [Blaise Compaoré] (2) et



à la création d'une commission internationale d'enquête sur les événements qui se sont déroulés le 28 septembre 2009. Nous espérons que l'impunité qui caractérise toutes les actions graves en Guinée et permet que, de nouveau, des crimes soient commis sera bannie. Rappelons qu'en janvier et février 2007 il y a aussi eu des crimes très graves ; 200 personnes ont été tuées sauvagement par les bérets rouges, des femmes ont été violées, mais il n'y a pas eu suffisamment d'écho à l'extérieur du pays ; nous sommes restés avec nos propres malheurs, il n'y a pas eu de soutien effectif comme cette fois-ci. C'est l'impunité qui fait

que les choses récidivent et je crois que la création de la commission internationale d'enquête va nous aider à lutter contre cette impunité parce que nous pensons que ceux qui ont commandité ces crimes et ceux qui les ont commis doivent être traduits devant une juridiction.



## Les gens du peuple ne sont pas considérés comme des citoyens mais plutôt comme des objets

### Participez-vous aux Forces vives du pays et aux négociations avec le médiateur ?

**Thierno MAADJOU SOW.** Nous participons et sommes membres des Forces vives, l'OGDH a présidé le forum démocratique

national qui représentait les Forces vives au début des années 1990. Ensuite, en 2005, nous avons été élus à la présidence des Forces vives ainsi qu'à l'Alliance civique pour le changement. Aujourd'hui nous avons des représentants de l'OGDH au niveau des Forces vives ; personnellement je ne suis pas allé à Ouagadougou pour négocier.

### Que vous inspirent les premières propositions du médiateur, qui sont très en deçà des exigences non seulement des Forces vives de Guinée, mais aussi de celles de l'Union africaine et de la Cedeao ?

**Thierno MAADJOU SOW.** On a été étonnés mais nous, qui sommes dans la politique depuis plus de cinquante ans, nous connaissons comment les choses se font en Afrique, nous connaissons les personnes qui font de la politique et gèrent les pays et nous ne sommes pas trop surpris des résultats. Mais ce qui étonne beaucoup de gens, c'est que la Cedeao et l'Union africaine aient condamné sévèrement les crimes commis et demandé des sanctions contre le pouvoir en Guinée, et que M. Blaise Compaoré arrive à faire des propositions comme il l'a fait. Mais, comme ce sont des négociations, je pense qu'il faudrait que les gens continuent à négocier pour que réellement l'impunité cesse de régner.

### Plusieurs voix ont dénoncé le fait que le président de la junte, Dadis Camara, formait et entraînait une milice avec un risque de guerre civile. Pouvez-vous confirmer cette information ?

## Entretien avec Thierno MAADJOU SOW président de L'OGDH

Propos recueillis par Paul Martial

**Thierno MAADJOU SOW.** Il y a des centres de formation en plusieurs endroits de Guinée, c'est connu. Ce n'est pas un secret et l'existence de formateurs venant d'Afrique du Sud est aussi une réalité. La chose la plus grave est dans quel but et pour quels objectifs on forme ces gens. L'armée guinéenne et les forces de sécurité guinéennes suffisent pour maintenir la sécurité en Guinée, et c'est une insulte à l'armée nationale guinéenne. Cette armée qui a été martyrisée sous la I<sup>re</sup> République, sous la II<sup>e</sup> et qui continue encore à être martyrisée. Je crois que toutes les forces de Guinée, toutes les forces vives et aussi les forces armées de sécurité doivent normalement se donner la main pour que la République de Guinée ne bascule pas dans le chaos.

### Peut-on faire des différenciations à l'intérieur de l'armée guinéenne ?

**Thierno MAADJOU SOW.** Le danger, dans une armée, c'est de créer des troupes favorisées qui peuvent faire ce qu'elles veulent dans cette armée. Il y a une armée nationale, dont une grande partie est du côté du peuple de Guinée. Maintenant, il y a des groupes tels les bérets rouges, qui ont tué des gens en janvier 2007 et qui ont recommencé au stade de Conakry. Ce sont des gens dangereux pour le peuple de Guinée.

### Plusieurs témoignages font état de la participation de miliciens libériens dans le massacre au stade de Conakry.

**Thierno MAADJOU SOW.** Ces gens, nous ne les considérons pas comme des gens de Guinée, ce sont des gens qui sont employés mais qui ne sont pas de l'armée guinéenne. Déjà, du temps de Lansana Conté, ces gens armés faisaient ce qu'ils voulaient, surtout dans la région forestière, et beaucoup se sont plaints d'eux mais, comme ils avaient le soutien du chef de l'État, ils agissaient à leur guise et on ne pouvait rien faire contre eux.

### Étant donné la situation de la Guinée, est-il possible d'avoir un gouvernement civil ?

**Thierno MAADJOU SOW.** Je crois que c'est possible. L'armée nationale, celle qui a souffert dans l'histoire de la Guinée, là où des gens ont été arrêtés et torturés, cette armée-là, je crois bien, soutiendrait tout gouvernement fondé sur la démocratie et surtout la bonne gouvernance.

1. La première République date de 1958, date à laquelle Sekou Touré, contre l'avis de la France, proclame l'indépendance du pays. La seconde République est mise en place lors du coup d'État de Lansana Conté en 1984.

2. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a nommé le président burkinabé Blaise Compaoré, lui-même ancien putschiste, comme médiateur.

# Que fait l'armée

# française en Afrique ?

À l'occasion de la sortie récente du livre de Raphaël Granvaud *Que fait l'armée française en Afrique ?* Afriques 21 a rencontré son auteur, grand connaisseur des activités de l'armée française sur le continent africain. Cette étude s'intéresse particulièrement à la période post-guerre froide, qui a vu les interventions de la France en Afrique évoluer et parfois se complexifier pour les observateurs non avertis.

la nature des interventions militaires françaises en Afrique. En revanche, ces interventions ont été déterminantes et ont servi de modèle dans la transformation en armée de métier. Aujourd'hui, l'armée dans son ensemble est principalement organisée en fonction d'une vocation expéditionnaire, même si les opérations « coup de poing » restent l'apanage des troupes d'élite. Cette évolution a par ailleurs ravivé les revendications et les traditions identitaires de ces dernières, particulièrement marquées par la nostalgie coloniale.

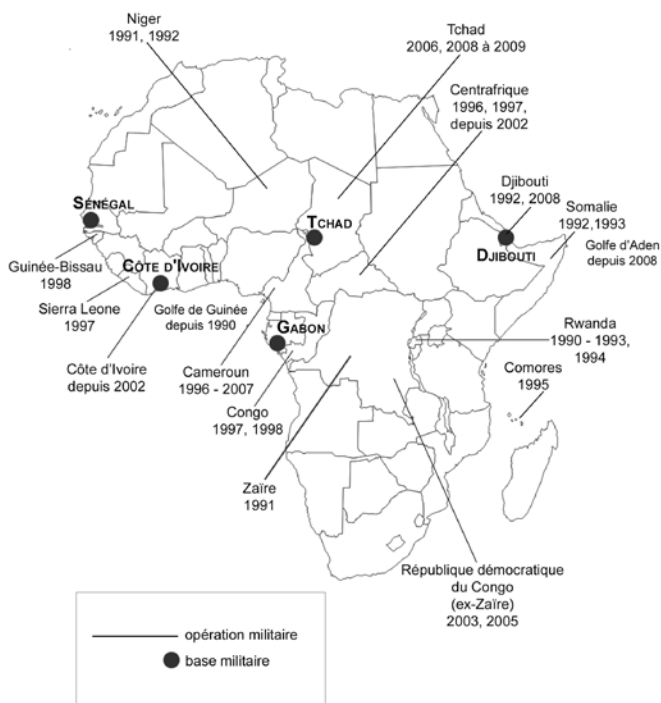
## Quel est le rôle des mercenaires aujourd'hui dans un contexte de privatisation des actes de guerre ?

**Raphaël GRANVAUD.** Le recours aux mercenaires permet de mettre en œuvre des opérations dont l'exécutif ne souhaite pas assumer la responsabilité politique, pour ne pas être taxé d'ingérence ou en raison de leur caractère criminel au regard du droit international. C'est également le rôle des forces spéciales qui mènent des actions clandestines. Mais la frontière entre armée officielle et troupes officieuses est poreuse : ce sont parfois les mêmes soldats provisoirement mis en disponibilité ; les dirigeants des sociétés militaires privées (SMP) sont fréquemment des anciens officiers des forces spéciales ; et la loi sur le mercenariat votée en 2003 vise davantage à contrôler les « électrons libres » qu'à éradiquer le phénomène. Il existe aussi des structures de droit privé dont l'État est l'actionnaire majoritaire, comme la société Défense Formation international (DCI), qui supplée la coopération militaire officielle (formation, conseil auprès des états-majors, etc.). Mais la privatisation est encore loin d'être aussi poussée qu'aux États-Unis.

## Quelle est la position de l'Union européenne vis-à-vis des opérations militaires françafricaines ?

**Raphaël GRANVAUD.** L'Union européenne ne prend pas position par rapport aux interventions purement françaises. Alors que la France a été longtemps réticente à voir les autres pays européens marcher sur ses plates-bandes, elle tente depuis 2003 de les associer à certaines de ses interventions. Ce multilatéralisme permet de dissimuler les intérêts tricolores derrière le drapeau européen, mais aussi de partager les coûts. Certaines opérations sont restées des opérations françaises déguisées, comme dernièrement Eufor au Tchad et en Centrafrique. Mais, quand les intérêts économiques sont réellement partagés, comme en RDC ou aujourd'hui pour la force maritime Atalante dans le golfe d'Aden (protection du commerce par voie maritime et de la pêche contre les pirates somaliens), l'implication des autres pays européens est plus forte. À plus long terme, il y a chez certains militaires ou politiques français l'idée qu'il est nécessaire de développer un impérialisme européen plus homogène afin de faire face aux rivalités américaine ou chinoise en Afrique.

Bases militaires et principales opérations françaises en Afrique depuis 1990



Depuis la professionnalisation de l'armée, quels changements peut-on observer par rapport aux interventions en Afrique ?

**Raphaël GRANVAUD.** La professionnalisation de l'armée n'a pas changé



**UNE AFFAIRE DE NÈGRES :  
UN FILM DOCUMENTAIRE SUR  
LE COMMANDEMENT  
OPÉRATIONNEL**

Au Cameroun, en février 2000, un service de sécurité a été institué par le président pour combattre le banditisme à Douala. Ce « commandement opérationnel » serait à l'origine de nombreuses disparitions. Près de mille six cents personnes disparaissent ou sont tuées. Les gens sont arrêtés sur la base de dénonciations. Les défenseurs des droits de l'homme qui enquêtent sur ces événements ou qui dénoncent les exactions sont soumis à des intimidations. Initialement programmé lors de la 13<sup>e</sup> édition des Écrans noirs, ce film d'Osvalde Lewat n'a finalement pas été projeté. Et pour cause : le contenu du film, qui passe en revue les exactions commises par le commandement opérationnel dérange certains pontes du régime. Les mêmes raisons ont justifié qu'il ne soit pas projeté au dernier Fespaco, alors qu'il était annoncé comme sélectionné. Ce documentaire, à travers les témoignages poignants des familles de disparus met à découvert les dérives d'un système policier essentiellement tortionnaire et corrompu. Quand pourra-t-on faire la lumière sur ses exactions ?

## Entretien avec **Raphaël GRANVAUD**

Propos recueillis par Toufik Medjamia



**Les opérations Turquoise au Rwanda et Licorne en Côte d'Ivoire étaient sous mandat de l'Organisation des Nations unies. Dans ce cadre précis, quel rôle exact joue l'Organisation des Nations unies, et qui dirige les opérations ?**

**Raphaël GRANVAUD.** En l'occurrence, l'ONU, c'est le Conseil de sécurité, au sein duquel les cinq membres per-

manents, dont la France, jouent un rôle prépondérant. Il est également de tradition, même s'il y a des entorses à ce principe, que les autres membres laissent l'ancienne puissance coloniale dicter la politique à conduire à l'égard de ses anciennes colonies. En 1994, au Rwanda, le mandat a été obtenu de justesse tant il était évident que la France volait au secours des génocidaires, et l'opération était de toute façon déjà décidée et même commencée. En 2002, le mandat onusien de l'opération Licorne a été obtenu plus facilement, mais a posteriori. Il ne s'agit pas du tout de mettre des troupes françaises à la disposition de n'importe quelle intervention onusienne, de « gaspiller du casque bleu », comme disent certains. L'ONU est pour les autorités françaises un lieu de « production de légitimité » pour leurs propres opérations, mais cela n'implique aucun contrôle politique ou militaire onusien. L'armée française conserve sa propre chaîne hiérarchique et une totale liberté d'action, comme l'ont montré les événements de novembre 2004 au cours desquels elle a massacré en toute impunité des dizaines de civils ivoiriens désarmés.

### **Qu'en est-il du Togo, où va se dérouler la prochaine élection présidentielle en Afrique ?**

**Raphaël GRANVAUD.** La coopération militaire française a été au cœur de l'armée togolaise pendant la dictature de Gnassingbe Eyadema, cautionnant tous ses crimes, jusqu'à former officiellement certains de ses escadrons de la mort. En 2005, des témoignages ont mis en cause la présence d'hommes blancs lors de la répression et des massacres qui ont suivi le putsch du fils Eyadema, mais on ne peut en dire plus concernant une éventuelle implication directe de militaires français. À l'arrière-plan, la coopération militaire s'est bien sûr poursuivie. Aujourd'hui, la France vient d'allouer 500 000 euros pour l'équipement de la gendarmerie et de la police togolaises (en matériel fourni par des entreprises françaises bien sûr). Ce projet s'inscrit officiellement dans une politique de « sécurisation des cycles électoraux au Togo » et viserait à éviter une intervention directe de l'armée togolaise en cas de contestation populaire du scrutin. Sous prétexte d'éviter une telle intervention, on militarise les forces civiles de sécurité...

**Comment se fait-il qu'il puisse y avoir une continuité de la politique françafricaine depuis**

**des décennies malgré l'alternance droite-gauche au pouvoir ? Quels changements depuis le discours de Sarkozy au Cap en 2008 ?**

**Raphaël GRANVAUD.** Mitterrand est le seul président « de gauche » à avoir été élu sous la V<sup>e</sup> République et, plus que tout autre, il était soucieux de l'héritage de De Gaulle en matière de politique néocoloniale. Quant au Premier ministre Jospin sous Chirac, s'il ne fut pas un promoteur de cette politique, certains de ses amis politiques le furent (Josselin, Védrine), et il n'a rien fait pour s'y opposer. En la matière, le centre de décision est de toute façon resté à l'Élysée. Pendant la campagne présidentielle, Sarkozy a repris à son compte des promesses de rupture avec certains aspects de la Françafrrique, même si l'on pouvait déjà remarquer qu'il cherchait simultanément à donner des gages en matière de continuité. Depuis, deux réformes sont censées illustrer la « rupture ». En fait de contrôle des interventions militaires, la Constitution permet désormais au Parlement de voter, mais a posteriori et uniquement sur le renouvellement des opérations de plus de quatre mois, à l'exclusion des opérations spéciales. C'est donc très limité. Sont également en cours de renégociation les accords de défense, incarnation militaire du pacte néocolonial scellé aux indépendances. Mais ceux-ci ne constituent qu'une petite partie des accords militaires existants : les autres restent secrets et inchangés. C'est de toute façon moins sur le papier que dans les faits qu'il faudra juger des éventuels changements de politique. Pour l'instant, on intervient toujours quand il s'agit de sauver Idriss Déby au Tchad ou Bozizé en Centrafrique, et la coopération militaire avec les armées les plus criminelles se poursuit tranquillement...

Raphaël Granvaud, *Que fait l'armée française en Afrique ?*, Agone, octobre 2009, 18 €  
Raphaël Granvaud, *De l'armée coloniale à l'armée néocoloniale (1830-1990)*, Survie, octobre 2009.  
En libre téléchargement : <http://survie.org>

#### **ERRATUM**

Dans l'entretien « La Françafrrique décomplexée » (pages 36-37 du n° 2) un passage de la deuxième question a été malencontreusement collé à la troisième. Cependant le texte est dans son intégralité.

# MOROCCO-GABON

Par Souad Guennoun, Attac Maroc

## Connection

**M**algré les résultats contestés de l'élection présidentielle et les mobilisations populaires pour exiger leur annulation, Ali Bongo, candidat de la Françafrique, a été déclaré président du Gabon le 30 août 2009. La garde présidentielle (GP) et l'armée ont quadrillé Libreville et dispersé avec violence les manifestants. Symboles de la Françafrique, le consulat de France et le bâtiment de Total ont été incendiés. Au mépris de l'opposition du peuple gabonais, Sarkozy et Mohamed VI ont été les premiers à féliciter Ali Bongo.

### Omar Bongo, le roi de la Françafrique

Ali Bongo hérite du pouvoir de son père, Omar, décédé le 8 juin 2009. Parrain régional de la Françafrique, installé en 1967 par Jacques Foccart, membre des réseaux maçonniques, ami de tous les présidents de la Ve République française, Omar Bongo a aidé la France et ses multinationales à maintenir une domination coloniale politique, militaire, économique sur le Gabon et sur le continent africain.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Bongo, les relations entre le Maroc et le Gabon sont restées fortes. Converti à l'islam dans les années 1970 et proche de Hassan II, Bongo a soutenu la position marocaine sur le Sahara<sup>(1)</sup>. Des Marocains sont intégrés dans sa GP et prêtent main-forte en cas de besoin. Les exactions de la GP, les meurtres par « accident », les emprisonnements des opposants sont quotidiens. Dans son livre *Affaires africaines*, publié en 1984 et resté interdit au Maroc, Pierre Péan a révélé que le poète Ndoua-Depenaud, ancien mari de Mme Bongo, a été exécuté par des marocains de la GP en 1977. « De 1975 à 1978, le Gabon a été la plaque tournante des mercenaires, notamment de Bob Denard, le plus célèbre d'entre eux. »

Après la mort d'Hassan II, l'amitié s'est poursuivie entre Bongo et Mohamed VI. Celui-ci a fait plusieurs séjours au Gabon et s'intéresse au marché gabonais qui offre de grandes opportunités pour

des affaires juteuses grâce aux privatisations dans le secteur public. En 2007, le Gabon cède 52 % du capital de Gabon Télécom à Maroc Télécom. En 2008, la banque marocaine Attijariwafa Bank a acquis 51 % du capital de l'Union gabonaise de banque, deuxième banque du pays. Le marché gabonais attire les convoitises d'hommes d'affaires marocains, qui y font de nombreuses visites. Jusque-là, le Gabon exportait au Maroc essentiellement son bois, et le Maroc exportait des produits alimentaires, des vêtements et des chaussures. Le Maroc accueille par ailleurs 300 étudiants gabonais et forme des cadres civils et militaires.

Assuré d'être élu à plus de 90 % des suffrages à chaque élection, muselant toute contestation, supprimant ses opposants, Omar Bongo dirige ce pays de 1,3 million d'habitants comme s'il s'agissait de sa propriété privée. À la fin des années 1970, il accorde la priorité à l'agriculture. Le Gabon se lance dans la culture hors sol, alors que le pays ne manque pourtant pas de terres fertiles, et dans un projet sucrier de 30 000 tonnes par an alors que les Gabonais n'en consomment que 8 000 tonnes. Pour préparer le sommet de l'OUA<sup>(2)</sup> à Libreville en 1977, des travaux démesurés sont lancés : palais des congrès, hôtels, routes... Tous ces marchés sont passés sans appel d'offres. La construction du palais présidentiel, confiée à une société et à des architectes français, coûtera 1,5 milliard de francs français. Puis vient le chemin de fer, le Transgabonais, pour exporter le fer de Belinga. Ce gigantesque ouvrage, l'un des plus grands chantiers du monde, commencé en 1975, a entraîné la déforestation de 3 millions d'hectares. La dette du Gabon explose, et la facture sera laissée au peuple gabonais.

Impliqué dans de nombreuses affaires, comme celle du financement des campagnes électorales françaises, Omar Bongo avait la réputation de distribuer des valises à tous les partis français. Quand éclate l'affaire ELF en 1994, il est accusé de détournement de millions d'euros. Dans un rapport sur le blanchiment de l'argent sale, le Congrès des États-Unis a estimé ses détournements à 100 millions de dollars par an. Rappelons qu'une enquête des services de

police français, lancée à la suite d'une plainte déposée en 2007 par des associations, avait établi l'existence de biens considérables sans commune mesure avec les revenus déclarés par Bongo et sa famille : 39 propriétés et 70 comptes bancaires.

Le Gabon est riche en pétrole, bois, manganeuse, fer, uranium. Pourtant, 62 % des Gabonais vivent sous le seuil de pauvreté, et l'indice de développement humain (IDH) est de 0,755, ce qui place le pays au 103<sup>e</sup> rang sur 182 pays<sup>(3)</sup>. Si Omar Bongo est mort sans être jugé après quarante ans de pillage, Ali Bongo, placé pour lui succéder, devrait rendre des comptes au peuple gabonais.

Au Maroc, pays qui a entretenu et continue à entretenir des relations privilégiées avec la dynastie Bongo, nous devons également demander des comptes et exiger l'ouverture d'enquêtes sur les biens illicites de la famille Bongo et d'autres dictateurs choyés par les banques marocaines, contrairement aux migrants africains qui sont maltraités par l'État marocain.



1. Ancienne colonie espagnole au sous-sol riche en phosphates, le Sahara occidental a été annexé illégalement en 1975 par le Maroc.

2. Organisation de l'unité africaine.

3. Rapport 2009 du Pnud. [http://hdrstats.undp.org/fr/countries/country\\_fact\\_sheets/cty\\_fs\\_GAB.html](http://hdrstats.undp.org/fr/countries/country_fact_sheets/cty_fs_GAB.html)



# DOSSIER

## Quand le "Nord" affame le "Sud"

Il est frappant de voir sur les marchés des villes africaines que les habitants n'ont souvent d'autre choix que d'acheter des produits alimentaires importés. Pourtant, plus de 60 % des Africains sont des ruraux. Dans les pays développés, certains produits, issus d'une agriculture productiviste polluante, sont fortement subventionnés. Ils sont parfois même vendus à perte pour écouler la surproduction ou des produits périmés vers l'Afrique, où les droits de douane et les contrôles qualité sont quasi inexistants. Les États africains sont complices de cette situation à travers la signature des accords de Cotonou ou d'accords bilatéraux.

Dans les pays africains, les productions alimentaires locales, qui sont pourtant diverses, naturelles et riches au plan nutritif, restent essentiellement cantonnées sur leur lieu de culture. Elles souffrent du manque d'infrastructures de production, de stockage, de transformation et de distribution. Depuis les indépendances, en imposant la monoculture d'exportation (café, cacao, arachide...), et aujourd'hui les biocarburants, les États n'ont presque rien fait pour soutenir cette agriculture nourricière locale.

La crise alimentaire mondiale de 2008, provoquée par la spéculation sur les marchés des denrées alimentaires, a secoué durablement l'Afrique (voir dernière page). Il apparaît urgent pour les pays africains de mettre en place une souveraineté alimentaire. Les exemples d'alternatives foisonnent mais manquent de soutien.

Les premiers éléments que nous vous livrons dans ce numéro seront complétés et élargis dans les prochains, au fil des informations et des témoignages, en particulier pour relater des expériences de luttes victorieuses dans la reprise en main par les peuples africains de leur propre agriculture.



Quand le “Nord” affame le “Sud”

# Crise alimentaire mondiale

Interview de Amadou Guiro, professeur de nutrition et d'alimentation à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Amadou Guiro a été directeur général de l'ITA (Institut de technologie alimentaire, un institut de recherche publique sénégalais) de 2000 à 2007.

**Afriques 21 ) Pouvez-vous nous éclairer sur les causes et les conséquences en Afrique de la crise alimentaire mondiale ?**

**Amadou Guiro :** La crise alimentaire mondiale est paradoxale car les progrès technologiques qui ont permis l'amélioration des rendements auraient dû nous mettre à l'abri du besoin. Dans les pays africains, cela s'est traduit par une hausse considérable du prix des denrées et par des troubles et des manifestations. Sur le marché mondial, nous avons connu une flambée des prix du pétrole et une hausse du prix des denrées alimentaires.

- Les causes de la crise

Les causes sont multiples. La population mondiale augmente ; les consommateurs des pays émergents (Chine, Brésil et Inde), qui ont amélioré leur situation, consomment plus ; la production de viande, qui nécessite des céréales, a augmenté considérablement ; le réchauffement climatique provoque inondations, destruction de récoltes, sécheresses en Afrique ; la production de biocarburants contribue elle aussi à la crise : certaines entreprises ont estimé que produire du biocarburant avec des céréales pouvait être rentable. On assiste alors à un détournement massif des graines qui auraient pu être destinées à l'alimentation humaine pour remplir les réservoirs des véhicules. En 2009, cela représente 30 % des récoltes de céréales. Enfin, la principale cause est la spéculation sur le marché mondial. Ceux qui détenaient des stocks ont attendu que les cours montent pour vendre, affamant ainsi les populations pour faire davantage de profits. Il faut souligner que, avec la crise de l'immobilier aux Etats-Unis, les fonds spéculatifs se sont reportés sur le marché des céréales. De plus, des pays producteurs (le Mali et le Burkina en Afrique) ont préféré stocker pour se prémunir contre la pénurie.

- La situation africaine

Entre 1970 et 2004, l'Afrique subsaharienne n'a pas amélioré sa production alimentaire, contrairement à l'Asie, à l'Amérique latine et au Moyen-Orient. Certes il y a eu des sécheresses et la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel. Mais, à partir de l'année 1982, les importations alimentaires ont commencé à être supérieures aux exportations et, depuis, l'écart s'est creusé. Ce qu'il faut dire, c'est que l'agriculture africaine a failli, faute d'investissements, à sa mission qui est d'abord de nourrir les gens. Cette pénurie alimentaire a eu des répercussions sur la consommation alimentaire. Alors que, dans le monde, durant la période 1970-2003, les apports caloriques passaient de 2 300 à environ 2 700 kcal en moyenne (3 300 dans les pays développés), les apports caloriques en Afrique restaient stationnaires, autour de 2100kcal en moyenne.

- Une alimentation extravertie

Un autre facteur aggravant est que les habitudes alimentaires sont souvent extraverties. Ainsi, au Sénégal, l'essentiel de ce qui est consommé vient de l'extérieur. Les Sénégalais mangent du pain, boivent du lait en poudre, mangent du riz (700 000 tonnes importées par an), utilisent de l'huile de tournesol ou de soja (alors que l'huile d'arachide locale, trop chère, est exportée), préfèrent le concentré de tomates d'origine italienne, boivent du thé et du café. Tous ces produits importés constituent des postes budgétaires importants : 200 milliards de francs CFA en 2004 (117 milliards pour le riz, 41 pour le blé, 38 pour les produits laitiers). Pour un petit pays comme le Sénégal, c'est énorme et cela pose le problème du développement d'une agriculture locale.

- Les différents concepts de politique alimentaire

Dans les années 1970, le concept dominant était celui d'autosuffisance alimentaire, c'est-à-dire la capacité d'un pays à satisfaire ses besoins alimentaires sur la base de sa production nationale. C'était un point central de la stratégie de développement de certains pays africains et l'extension du concept de



Récolte du riz en Casamance - Crédit photo Ousmane Sambou

développement autocentré. Dans les années 1980, c'est le concept de sécurité alimentaire qui s'impose. La sécurité alimentaire vise à garantir à tous les êtres humains, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, qui permette de satisfaire les besoins énergétiques pour pouvoir mener une vie active. Cette conception conduit à privilégier l'achat au meilleur prix sur le marché mondial. Or nous voyons avec la crise actuelle les limites de cette conception car, pour importer, il faut des devises et des vendeurs. Cette vision n'accorde pas assez d'importance à la production agricole locale. C'est pourquoi des organisations paysannes et des structures alternatives se sont alors mobilisées pour imposer le concept de souveraineté alimentaire, qui a été présenté en 1996 au sommet mondial de la FAO par Via Campesina. Ce concept s'est progressivement imposé depuis. La souveraineté alimentaire est un droit qui accorde la possibilité aux pays de mettre en place la politique agricole la mieux adaptée à leur population mais sans que celle-ci ait un impact négatif sur



les populations des autres pays. Par exemple, en Europe, si certains pays se réclament de la souveraineté alimentaire, cela ne doit pas se faire au détriment de la production en Afrique. Ce concept est en rupture avec l'organisation des marchés agricoles mise en avant par l'Organisation mondiale du commerce. Le Sénégal a inscrit la souveraineté alimentaire dans sa loi d'orientation agricole, mais la mise en œuvre laisse à désirer.

- Conséquence : *l'insécurité alimentaire*

La crise a aggravé l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire la capacité à satisfaire les besoins énergétiques. Les plus touchés sont les pauvres (60% en Afrique subsaharienne), hors ils consacrent déjà 60% de leur budget à l'alimentation. La hausse des prix alimentaires est donc catastrophique. La conséquence est que les populations s'adaptent :

1/ En diminuant le nombre de repas. On supprime les goûters des enfants ce qui pose de graves problèmes de croissance. Certaines familles ne font plus qu'un repas par jour, le déjeuner est décalé de 13h à 15h pour diminuer la faim et le soir on réchauffe le plat (repas “aller-retour” ou “photocopie”).

2/ En diminuant la qualité des repas. La viande et le poisson deviennent des condiments pour donner du goût ; les légumes, trop chers, sont enlevés.

Les premiers à souffrir de cette situation sont les enfants, surtout les moins de 6 ans, car ils sont en phase de croissance rapide. Les enfants souffrent alors de retards de croissance. Dans certaines régions, entre un tiers et un quart des enfants souffrent de malnutrition chronique. Cette situation est dramatique et inacceptable car une des priorités d'un pays doit être de nourrir sa population. La FAO estime qu'il y a 850 millions de personnes malnutries dans le monde, 206 millions en Afrique. Une population mal alimentée ne pourra pas contribuer efficacement au développement. De plus, ces populations sont plus sujettes à la maladie, ce qui augmente le budget de la santé, or on privatise la santé. Les frais à payer sont extrêmement importants. Les gens sont plus facilement malades et se font soi-



Récolte du riz en Casamance - Crédit photo Ousmane Sambou

gnier très tard ou pratiquent l'automédication. On assiste aussi à un développement des maladies liées à la pauvreté : les infections respiratoires aiguës, les diarrhées, etc.

**Af21 ) Comment en est-on arrivé à ces habitudes alimentaires extraverties ?**

**AG :** Pendant la période coloniale, les colonisateurs avaient spécialisé leurs colonies : l'arachide au Sénégal, le riz en Indochine, le café et le cacao en Côte d'Ivoire. La puissance coloniale, en fonction des besoins, prenait des denrées dans un pays et les transférait dans un autre. Les gens ont donc pris goût à ces produits. Il faut dire que le riz, qui s'est imposé au Sénégal, est commode à préparer. En effet, dans les villes, qui sont en pleine expansion, il faut des produits pratiques, accessibles et pouvant être préparés rapidement. C'est pourquoi il est difficile de trouver sur le marché des produits locaux. Au Sénégal, il faut maintenant considérer le riz également comme une céréale locale car on en produit dans le Sud, le Sine et dans la vallée du fleuve Sénégal, et on pourrait en produire en quantité suffisante et le transformer sous une forme pratique s'il y avait assez d'investissements dans cette filière. Il faut dire que le système des importations permet d'entretenir le clientélisme politique, et les États prélèvent des taxes sur les importations. On peut légitimement se poser la question de savoir si ces gens ont intérêt à l'autosuffisance alimentaire de leur pays. Cela peut expliquer le manque d'investissements alors que les importations de produits, souvent subventionnés et sur lesquels nous n'avons pas les moyens de faire des contrôles sanitaires, concurrencent de manière déloyale la production locale. Beau-

coup d'argent a été investi dans la recherche sur les céréales dans les pays industrialisés si bien que les rendements du blé et du maïs sont excellents, contrairement aux céréales telles que le mil, ce qui explique en partie les très faibles rendements. Pourtant l'Afrique a une très grande biodiversité et possède de très nombreuses denrées alimentaires d'excellente qualité, mais il n'y a pas eu d'investissements pour ces productions. Les subventions sont quasi inexistantes et, dans certaines zones, les paysans sont encore à l'époque de la préhistoire. Nous devons savoir saisir certaines opportunités comme le développement de l'agriculture biologique. En effet, la plupart des terres n'ont jamais reçu d'herbicides ni de pesticides. Or les consommateurs du Nord sont de plus en plus soucieux de ce qu'ils mangent et l'agriculture bio a du mal à se développer dans certains pays industrialisés du fait de la forte contamination des sols. En Afrique, il y a énormément de terres cultivables qui ne sont pas cultivées et il n'y a que 4 % de terres irriguées.

**Af21 ) Les multinationales sont-elles susceptibles de développer l'agriculture ?**

**AG :** Il est important que ceux qui font de l'agriculture puissent en vivre. Investir dans l'agriculture peut être une source de richesses et d'emplois à condition de pouvoir en vivre. L'enjeu pour les vingt prochaines années, en tenant compte du réchauffement climatique, est celui des terres, de l'alimentation et de l'eau. Or l'Afrique a un atout qui me rend un peu optimiste : contrairement à l'Asie ou à l'Europe, il lui reste beaucoup de terres cultivables. Pourtant on voit certains pays du Golfe et des multinationales acheter des mil-

# Quand le “Nord” affame le “Sud”

**Interview de Amadou Guiro, professeur de nutrition et d'alimentation à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.**

liers d'hectares qui ne serviront pas à nourrir les Africains mais à vendre des produits sur le marché mondial. Nous avons donc une grande responsabilité face aux générations futures. Nous devons faire une coalition au niveau africain et au niveau international pour que les terres ne soient pas bradées. Je suis inquiet parce que, une fois les terres vendues à des multinationales, il est très difficile de revenir en arrière.

**Af21 ) Pourriez-vous nous donner des exemples de développement agricole réussi ?**

**AG :** Au plan local, il y a des initiatives paysannes qui ont réussi à valoriser les productions locales (cf. l'article sur le vinaigre de mangue). Cependant elles se heurtent souvent à des produits étrangers subventionnés. Mais ces initiatives sont insuffisantes par rapport aux besoins car, depuis vingt-cinq ans, rien de significatif n'a été fait au niveau de l'Etat. Il est important de produire des denrées de qualité en respectant les standards et les normes sanitaires. Il faudrait davantage de solidarité entre les pays de la sous-région et transformer les matières premières chez nous. Les organisations paysannes sont plus importantes et plus conscientes ; elles ont plus de capacités institutionnelles et de lutte. Et c'est par l'organisation de ces acteurs à la base et leur capacité à faire pression sur les gouvernements que d'autres politiques pourront être initiées. Malheureusement les États africains, à l'exemple du Sénégal, sont plus intéressés par l'investissement dans de grands travaux d'infrastructures, certes importants, mais surtout plus lucratifs.

**Af21 ) Aujourd'hui, la tendance est-elle toujours au démantèlement des organismes de régulation ou de contrôle des prix agricoles ?**

**AG :** L'idéologie dominante de ces dernières années voulait que l'État se désengage. Avec la crise financière, le mouvement inverse s'est produit et les États sont massivement intervenus. Il faut remettre en cause ce qui a été prôné pendant toute cette période et qui réclamait l'élimination des subventions de l'État et la suppression des organismes d'encadrement et de soutien aux organisations paysannes. Dans nos pays, l'État a un grand rôle de régulation à jouer. Il y a des domaines où personne ne fera rien si l'Etat ne fait rien. Le contexte est favorable pour pousser dans ce sens.

**Af21 ) Est-ce que “consommer local” a un sens au Sénégal ?**

**AG :** Oui. Par exemple, le premier aliment qu'une mère donne à son enfant est la bouillie de mil. C'est important du point de vue non seulement de la qualité nutritionnelle mais aussi du goût et de l'habitude. Les femmes jouent un rôle déterminant dans la transformation des produits alimentaires. Pour elles, c'est une source de revenus et d'emplois, de créativité et d'innovation. D'ailleurs, nous ne pouvons pas garantir que les aliments importés sont nutritionnellement de bonne qualité. La farine de blé, par exemple, n'a quasiment plus de vitamines ni de minéraux; certaines huiles importées contiennent souvent des acides gras trans et on ne connaît pas l'âge du riz importé. Nous avons tout intérêt à consommer des produits locaux, qui sont frais. Un des gros problèmes en Afrique est l'emploi et, si nous développons ces filières, cela pourra créer des emplois pour les jeunes et les femmes. Un autre problème qui risque de se poser à l'avenir est l'absence d'offre sur le marché international, il faut donc développer l'agriculture locale.

**Il faut trouver notre propre voie, utiliser le progrès scientifique mais en le bâtissant sur notre propre culture. Il faut que nous ayons confiance en nous-mêmes.**

**Af21 ) Pourtant la propagande médiatique présente comme “moderne” l'aliment importé...**

**AG :** Dans les pays industrialisés, beaucoup de maladies sont liées à l'alimentation, l'obésité, le cancer, l'hypertension, les maladies cardio-vasculaires. Chez nous, certaines de ces maladies chroniques inconnues auparavant sont apparues avec une alimentation simplifiée et pauvre, alors que nous avons une alimentation beaucoup plus riche, contenant des fibres comme les légumes, les fruits, les feuilles. Nous avons donc intérêt à garder et à développer ce type d'alimentation mais il est important que nos produits locaux se présentent sous une forme moderne : la femme n'a plus trois heures à consacrer à chaque repas. La technologie de transformation alimentaire est donc essentielle. Même dans les pays industrialisés, on assiste à un retour vers des aliments traditionnels, du terroir, biologiques, car le consommateur a peur (OGM, vache folle, grippe aviaire). C'est l'agriculture productiviste, tirée par le profit, qui a favorisé l'apparition de ces maladies. L'Afrique ne doit pas regarder dans cette direction sinon elle ne s'en sortira pas. Il faut trouver notre propre voie, utiliser le progrès scientifique mais en le bâtissant sur notre propre culture. Il faut que nous ayons confiance en nous-mêmes.

Propos recueillis par Awa Goudiaby et Ousmane Sambou



Récolte du riz en Casamance - Crédit photo Ousmane Sambou



# Vinaigre de mangues

## L'unité de transformation de vinaigre de mangues

### Waaré Productions

L'unité de transformation Waaré<sup>(1)</sup> Productions a été créée par l'association Usoforal (comité régional de solidarité de femmes pour la paix en Casamance). C'est une association de femmes née en 1999 à la suite du conflit casamançais. Elle œuvre pour la restauration de la paix dans cette région du Sénégal à travers trois volets : paix et réconciliation, citoyenneté féminine et développement durable. L'unité de transformation Waaré Productions fait partie de ce dernier volet. L'idée de l'unité a germé lors d'une rencontre des femmes de Ziguinchor avec celles de Kaolack en 2004. Là, elles ont vu des femmes fabriquer du vinaigre d'alcool avec l'aide de l'ITA (Institut de technologie alimentaire), basé à Dakar.

Pourquoi ne pas essayer avec des mangues, qui poussent spontanément et en grande quantité en Casamance ? En effet, les mangues de type sierra-léonaises sont les moins chères et sont souvent délaissées au profit d'autres mangues jugées plus nobles et dont les plantations appartiennent généralement



aux hommes. Ces mangues n'appartenant à personne sont donc cueillies ou ramassées par les femmes et les enfants pour être vendues. Il s'agissait de fabriquer un produit naturel et de qualité dans une logique d'agriculture saine et durable, fournissant des revenus aux femmes.

À leur retour de Kaolack, les femmes ont donc contacté l'ITA. Cet institut, en partenariat avec le CWBI (Centre wallon de biologie indus-

trielle), a aidé à la mise en place, à partir de 2006, d'une unité expérimentale de fabrication de vinaigre de mangues pouvant fournir 1 000 litres par an. Six femmes se sont investies et ont été formées pendant cette phase expérimentale qui a duré plus de deux ans. À l'issue de cette période, l'expérience s'est révélée concluante avec la fabrication d'un vinaigre d'excellente qualité. Il faut noter que le vinaigre vendu sur le marché sénégalais, un marché estimé à 1,5 million de litres par an, est souvent de très mauvaise qualité. Parfois il

**"Ces mangues n'appartiennent à personne."**

ne s'agit même pas de vinaigre mais d'alcool n'ayant pas subi de fermentation acétique ou d'acide dilué. Au terme de cette phase expérimentale, il a donc été décidé de passer à une phase semi-industrielle avec, en 2009, la création d'une unité de production dans la banlieue de Ziguinchor pouvant produire 30 000 litres. L'achat des fûts, des cuves et du bâtiment a été réalisé avec l'aide du Fonds social de développement-Casamance (coopération française), et la coopération technique belge a aidé pour les ensacheuses et la mise en bouteilles. Le Fonds national pour la recherche agroalimentaire a financé le suivi par l'ITA de l'unité lors de cette deuxième phase.

Le vinaigre est vendu sous différents formats allant du sachet de 25 cl à la bouteille de 1 litre, à un prix légèrement supérieur à ceux du marché. Les prochaines années seront décisives car il s'agira de rendre l'unité économiquement viable et autogérée. Pour cela, il faudra gagner des parts du marché national car un des principaux problèmes est celui de la commercialisation, qui n'est pas vraiment assurée pour l'instant. Une commerciale a été embauchée dans ce sens. Un autre problème vient du fait que la période de récolte des mangues et de la transformation en vin est relativement courte (environ deux mois), période pendant laquelle il faut employer sept personnes supplémentaires. Le reste du temps le personnel permanent est peu occupé. Il faudrait donc diversifier la production en fabriquant des jus et des sirops avec les fruits de saison qui mûrissent à différents moments de l'année (mangues, bissap, ditakhs, bouye,

Les ouvrières devant les cuves de vinaigre



madd, toll...). Ces jus pourraient être vendus dans les écoles et pour les cérémonies (baptêmes, mariages, etc.). Waaré Productions pense installer à l'avenir des unités rurales dans les zones de récolte des mangues. Les femmes pourront alors faire du vin de mangues sur place et la transformation acétique pourra être réalisée à l'unité de Ziguinchor. Cela permettra non seulement de réduire le coût du transport des mangues mais aussi aux femmes de gagner leur vie dans le cadre de coopératives rurales. Waaré Productions souhaiterait aussi pouvoir labelliser le produit et le commercialiser dans les circuits de commerce équitable. En ce qui concerne le fonctionnement, Waaré Productions est un GIE (groupement d'intérêt économique) formé par les femmes de l'association Usoforal, et qui emploie les ouvrières. Waaré Productions étudie pour l'avenir la possibilité d'avoir un statut de type coopératif.

Awa Goudiaby et Ousmane Sambou

GIE Waaré Productions, BP 483, Ziguinchor, Sénégal. (221) 33 992 14 09 ; waareproduction@gmail.com

1. Waaré : les femmes en diola de Bandial.

### 3<sup>e</sup> Forum social du Burkina à Bobo Dioulasso

Du 7 au 10 avril 2010, Attac Burkina ainsi qu'une cinquantaine d'organisations vous invitent à venir échanger autour du thème : "Quelle agriculture pour le Burkina à l'heure de la crise environnementale, énergétique, financière et alimentaire ?".  
attacburkina.free.fr

Quand le “Nord” affame le “Sud”

# A qui appartient la terre ? Quand l'agriculture affame...

**La spéculation sur les terres, puissant facteur  
d'insécurité alimentaire.**

Comment ce continent si riche en terre agricole inexploitée (79% en 2007 selon la Food and Agriculture Organization FAO<sup>(1)</sup>), et peu peuplé (environ 20% superficie terre et 15% de la population mondiale) peut-il connaître une crise alimentaire en 2008 ? En 2009, alors que l'Afrique est déjà depuis longtemps le continent le plus intégré à l'économie mondiale et par conséquent le plus appauvri<sup>(2)</sup>, les peuples africains notamment au Sud du Sahara, voient leurs terres bradées à la finance internationale par leurs propres Etats. (voir encadré)

Comment et pourquoi en est-on arrivé là ?

## Retour sur un précédent historique

La propriété foncière (ou immobilière, cf p26), qu'elle ait été ou soit commune, collective ou privée a été petit à petit accaparée par les détenteurs de capitaux. Cet accaparement des terres par la finance a pris des siècles en Europe, et l'on oublie souvent qu'en France, la Révolution renforça le mécanisme en dépouillant sans compensation les paysans de leurs droits et biens communaux<sup>(3)</sup>. La Révolution remboursa aussi les propriétaires de fonctions de rente (des nobles ou des bourgeois parvenus de l'Ancien régime<sup>(4)</sup>). En même temps qu'il héritait d'une dette publique, l'Etat devenait aussi propriétaire des biens nationaux, c'est à dire des biens confisqués à l'Eglise, dont les terres auraient très bien pu être redistribuées aux paysans. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'intensification de l'agriculture et la concentration croissante des terres aux mains de grands propriétaires obligea lentement la plupart des paysans à s'endetter puis à rejoindre les villes industrialisées. Industrie capitaliste qui prospérait sur l'exode rural et qui trouva en Jules Ferry un ardent défenseur de ses visées expansionnistes. Quelques mois après la confé-

rence de Berlin et le partage du monde par les grandes puissances (février 1885) celui-ci déclarait à l'Assemblée nationale française : “Ce qui manque à notre grande industrie,(...) ce sont les débouchés.”<sup>(5)</sup> Quelques années plus tard un ancien ministre des finances écrira sur le caractère “sacré” de la “Dette” (publique)<sup>(6)</sup>. La colonisation exporta donc les droits européens sur l'ensemble du continent africain au milieu de son cortège d'horreurs. Tout d'abord à travers l'agriculture de rente (café, cacao, arachide, etc...). Par exemple, le Congo belge était la propriété du roi belge mais les capitaux des sociétés concessionnaires du caoutchouc étaient privés. Ils lui versaient un impôt et gardaient le reste. Rien n'a véritablement changé avec les “Etats indépendants”, construits autour de constitutions qui exproprient les peuples africains de leur sol et de ses richesses. L'Etat devenait propriétaire de droit de la majorité des terres agricoles. Les paysans continuaient cependant à user de leurs droits coutumiers dans les campagnes, parvenant à subvenir aux besoins alimentaires de leurs communautés respectives du fait qu'ils disposaient notamment des semences, de la fumure et de la terre.

## Les “indépendances” : un mauvais départ

Il faut revenir à la période des indépendances pour constater que la plupart des Etats nouvellement créés héritaient d'une dette coloniale en indemnisation, entre autres, des terres des colons. Cette dette devenait dette publique par proclamation de l'indépendance. Cette fois, la dette était -comme aujourd'hui- garantie par la nouvelle collectivité nationale, la continuité de son Etat et la publication des données relatives à la dette, bref par l'imposition du système politique et économique occidental. Pour rembourser leur dette, les Etats africains exportaient leurs matières premières minières ou agricoles, et ils continuaient à importer des denrées alimentaires pour nourrir en partie leurs peuples, comme à l'époque du système colonial<sup>(7)</sup>. Toutefois des services



Récolte du café au Burundi - Crédit photo Thierry Brésillon

publics comme diverses formes de protection publique des populations étaient mis en place.

## Les États pris au piège de la dette publique : rembourser à tout prix

L'agriculture capitaliste voit ses rendements et ses profits augmenter. Cela entraîne une crise de surproduction dans les années 1970 et les produits agricoles exportés par les pays africains commencent à subir une baisse générale des cours (qui durera jusqu'en 2001). Il devient plus difficile de rembourser la dette externe. En octobre 1979 la banque centrale Etats-Unienne multiplie par 3 son taux d'intérêt : la dette publique externe de la plupart de ces pays, libellée en dollars, explose, c'est la crise de la dette de 1982. Les “pompiers pyromanes” du FMI et de la Banque mondiale vont être missionnés pour sauver les créanciers et s'assurer de la durabilité de la dette publique et de son remboursement. L'austérité budgétaire et le désengagement de l'Etat des secteurs économique et social entraîne un transfert massif de richesse à travers la vente des biens nationaux des Etats. L'imposition de ces politiques d'ajustement structurel a renforcé la main-mise de la finance capitaliste sur les économies africaines ainsi que la pauvreté. L'autosuffisance alimentaire et l'agriculture vivrière passent à la trappe au profit d'une agriculture de rente. Ce mécanisme détruit encore un peu plus les agricultures locales,



endette les paysans et les expédie dans les bidonvilles des capitales pour manque de compétitivité. L'appareil productif continue à fonctionner avec des capitaux étrangers. Les bénéficiaires sont rapatriés vers les métropoles ou les paradis fiscaux.

### Investir pour un profit maximum...

En plus d'avoir dégradé l'environnement, détruit les systèmes de régulation foncière locaux, la finance dépouille les paysans africains de la production alimentaire et de ses savoirs traditionnels en imposant un modèle productiviste. En outre, elle oblige à manger de la nourriture importée, souvent périmée, parfois dangereuse mais certainement subventionnée. Au milieu des années 1990, on commence à entendre parler d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle sur les semences agricoles via les brevets est organisé par les transnationales. Leurs capitaux font aussi fonctionner les usines d'engrais et de pesticides chimiques. Par exemple, Monsanto tente aujourd'hui d'imposer son gène “Terminator” afin de contrôler le système de semences paysannes, tout en augmentant ses profits sur l'engrais et les pesticides. Donc une relation “gagnant-gagnant” pour Monsanto.

### ...et très rapide. Après les semences, la terre ?

Malgré sa fausse annulation répétée, la dette publique est toujours là et son remboursement continue malgré la crise alimentaire de 2008. Cette crise a révélé des choix spéculatifs importants sur les matières premières alimentaires. Cela a développé l'appétit des investisseurs institutionnels et privés pour l'achat de terres agricoles sur fond de capitalisme “vert” (bio-carburants). La mondialisation et la financiarisation de l'économie aidant, l'“ancien” propriétaire terrien côtoie désormais des fonds d'investissement, des fonds de pensions, des fonds spéculatifs, des fonds souverains (mais néanmoins aux capitaux bien souvent privés), des assurances, des banques, ou des transnationales telles Daewoo Logistics à Madagascar<sup>(8)</sup>. Les montants investis dans l'achat des terres africaines représentent un investissement faible pour eux. Le besoin de soja ou de maïs (pour l'industrie de la viande)

ou de bio-carburant (pour faire fonctionner des voitures) des uns risque tout simplement de priver les autres des moyens de produire leur nourriture, et va accroître considérablement “l'insécurité alimentaire”. L'accaparement des terres agricoles par le capitalisme financier, combiné à l'accaparement des semences et le détournement de la production à des fins spéculatives laissent entrevoir de sombres jours pour la souveraineté alimentaire des peuples africains.

Reno

1. Voir [faostat.fao.org](http://faostat.fao.org)
2. Un dixième seulement des exportations des pays africains restent en Afrique (voir OMC 2006, 2007, 2008).
3. Voir [www.legilux.public.lu](http://www.legilux.public.lu)
4. Voir [www.comite-histoire.minefi.gouv.fr](http://www.comite-histoire.minefi.gouv.fr)
5. 1885 : le tournant colonial de la République. Jules Ferry contre Georges Clemenceau, et autres affrontements parlementaires sur la conquête coloniale, éd. La Découverte, 2007.
6. Voir [www.comite-histoire.minefi.gouv.fr](http://www.comite-histoire.minefi.gouv.fr)
7. Les dirigeants qui s'opposent à ce modèle sont isolés, enlevés, assassinés parfois même leur pays est occupé par des armées étrangères. Voir p. 34 de ce numéro.
8. Pour une liste plus détaillée des investisseurs dans le monde, voir [www.grain.org](http://www.grain.org)

### Avec la terre, l'eau devient la proie de l'agriculture capitaliste :

Indispensable à l'agriculture, la question de l'eau ne va pas sans l'achat des terres agricoles africaines. En effet, la FAO estime que le continent n'utilise que très peu de ses “ressources hydriques”<sup>(1)</sup>. Mais on distingue de fortes disparités liées à l'utilisation de l'eau, notamment pour “l'agrobusiness”. Le bassin du Nil est déjà touché et l'eau des fleuves Niger, Congo et Zambèze est la future proie. Les Etats africains s'alarment de la disparition du lac Tchad mais dans le même temps ils avalisent le pillage de l'eau des grands lacs africains. En effet, depuis 2000, l'Egypte utilise plus d'eau que ses ressources renouvelables internes<sup>(1)</sup>. En 2005, le Soudan prélève 124% de ses ressources en eau. Cette eau provient du Nil<sup>(2)</sup>. Or ce sont les deux pays qui sont le plus visés par l'achat de terres agricoles car l'investissement y sera vite rentable. Le continent africain va donc exporter son eau contenue dans les produits agricoles ou alimentaires sans tenir compte des conséquences environnementales et sociales.

1) voir [www.fao.org](http://www.fao.org)

2) FAO. L'irrigation en Afrique en chiffres: Enquête AQUASTAT 2005.

### L'Afrique, particulièrement visée

L'accaparement des terres a lieu sur tous les continents mais l'Afrique est particulièrement visée. Que cela soit sous forme d'achat ou de location des terres, la mise en oeuvre est généralement assurée par le secteur privé, même si des Etats ont parfois négocié des accords bilatéraux. La majorité des investisseurs sont des fonds (y compris “éthique”!), des banques etc... mais aussi depuis 2008 de plus en plus de fonds spéculatifs. Quelques exemples :

- Au Mali la société Tomota utilise 100 000 Ha (Hectares) à Monipébougou pour produire du biodiesel. Les paysans expropriés travaillent comme ouvriers sur les plantations.
- Au Congo-Brazzaville, le président offre un tiers de “son” pays aux investisseurs privés.
- En R.D. Congo, un seul accord porte sur 2,3 millions d'Ha de terres agricoles pour faire du biodiesel.
- A Madagascar des soulèvements ont eu lieu pour empêcher la location pour 99 ans de 1,3 millions d'Ha pour l'alimentation du bétail (affaire Daewoo Logistics).
- Au Kenya, l'opposition au déplacement forcé des paysans se structure et aborde juridiquement la question de la propriété foncière.

Quand le “Nord” affame le “Sud”

# L'éducation à la consommation locale en marche à Lomé

Le Togo, à l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, a un potentiel de production et de transformation de produits agricoles très important. C'est ainsi que, grâce aux appuis de différents partenaires, la production agricole est en train d'augmenter. En effet, de 2006 à 2008, la production céréalière a été excédentaire et le taux de couverture des besoins nationaux est passé de 101 à 104 %<sup>(1)</sup>. Pourtant les producteurs, qui s'échinent à produire bon an mal an, connaissent toujours la faim et la pauvreté. Au Togo, 80 % des pauvres vivent en milieu rural. D'une manière générale, la situation nutritionnelle de la population est caractérisée par une prédominance de la malnutrition et de la carence en micronutriments, qui touchent principalement les enfants et les femmes en âge de procréer.

Du côté des transformateurs, la dynamique est encourageante avec la mise sur le marché d'une importante gamme de produits alimentaires variés fabriqués au Togo par des Togolais avec des produits issus de l'agriculture togolaise. Plusieurs regroupements des transformatrices existent aussi, à l'instar du Réseau des promotrices d'agro-industrie ali-

mentaire au Togo (Repromat). Mais le constat général établi par l'Organisation d'appui au développement local (Oadel)<sup>(2)</sup> après cinq ans d'activité dans le secteur de la consommation locale est que les produits alimentaires made in Togo sont peu connus et peu demandés par les consommateurs. Pour valoriser et promouvoir les producteurs et les transformateurs locaux ainsi que leurs produits alimentaires, Oadel relaie depuis 2005 une initiative du Comité français de solidarité internationale (CFSI), la campagne Alimenterre. Celle-ci est destinée au grand public et vise à faire prendre conscience aux citoyens que la consommation locale est l'une des réponses à l'amélioration des revenus des paysans et des transformateurs locaux. Quelles actions concrètes Oadel mène-t-elle ?

## Les petits déjeuners solidaires à base de produits agricoles locaux

L'habitude de consommer du Nescafé, du thé Lipton, du pain de blé et du lait Nestlé est bien ancrée dans la population urbaine de Lomé, comme d'ailleurs dans de nombreuses villes africaines. Pour montrer aux citoyens que le petit déjeuner peut être constitué d'autre chose que de Nescafé ou de Lipton et de lait Nestlé, Oadel et ses femmes membres organisent chaque année une semaine de petits déjeuners solidaires avec le monde paysan en faisant consommer gratuitement aux passants des bouillies à base de céréales locales et des thés avec des herbes médicinales du terroir. L'intérêt des passants pour les bouillies et les thés locaux et, surtout, pour les pains à base de manioc et de sorgho témoigne de leur volonté de consommer les produits locaux si ceux-ci étaient en permanence disponibles. C'est pour cela que l'Oadel a ouvert à Lomé, au mois de novembre 2009, le tout premier kiosque Alimenterre, où tout ce qui se consomme est local. En effet, ce kiosque propose des petits déjeuners composés de thés, de bouillies, de café, de lait et de pain mais, attention, le café est produit artisanalement par les producteurs de la région des



Dégustation de plat local

Plateaux, notamment à Kpalimé ; le lait est naturel, il est pasteurisé et conservé en permanence dans le réfrigérateur ; le pain est fait à base de sorgho et livré chaud chaque matin par la boulangerie Bomaco. Et on propose au consommateur du sucre roux, moins raffiné et mieux assimilé par l'organisme.

## La Journée Alimenterre

Pour montrer et démontrer aux consommateurs que l'on peut consommer en quantité et en qualité des repas typiquement locaux sans utiliser de produits importés, Oadel organise des moments de convivialité et de dégustation de mets locaux, au cours de la Journée Alimenterre. Ce jour-là, plusieurs associations de quartier, des restauratrices de rue, des transformateurs et transformatrices, des producteurs et productrices viennent exposer leurs savoir-faire en matière de production, de transformation et de préparations culinaires. Ainsi, pendant toute une journée, on assiste à des démonstrations d'art culinaire local, à des dégustations de repas et de boissons traditionnels, à des présentations au public consommateur de la gamme des produits alimentaires locaux disponibles sur le marché togolais, cela pour les inciter à en acheter.



Sauce épinard avec du piment vert



Femmes achetant des croissants et pains à base de sorgho



Cette année, la Journée Alimenterre a eu lieu pendant deux jours, les 28 et 29 novembre avec un espace Marché Alimenterre destiné exclusivement aux produits alimentaires made in Togo. Quarante exposants sont venus des cinq régions du Togo, et une vingtaine d'associations de quartier de Bè se sont associées à l'événement. L'Institut togolais de recherche agronomique (Itra) était présent de même que l'École supérieure des techniques biologiques et alimentaires (ESTBA) de l'université de Lomé. Au total, la Journée Alimenterre a attiré 1 670 visiteurs. Une conférence-débat animée par le professeur De Souza, microbiologiste, directeur de l'ESTBA, et Mme Lawson-Dackey, nutritionniste à l'ESTBA, a eu lieu, sur le thème de “La problématique de la transformation des produits agricoles togolais”. Il a été montré lors de cette conférence suivie par 120 personnes que le problème qui mine le secteur de l'agro-industrie locale est celui de la sécurité sanitaire des aliments, de l'hygiène alimentaire, de la qualité et du

conditionnement des produits. En particulier, l'aspect du financement des études en laboratoire n'a pas été passé sous silence.

### Le Festival de films Alimenterre

Créé par le CFSI dans le cadre de ses activités d'éducation au développement en France, le Festival de films Alimenterre est l'une des activités du programme Alimenterre, dont l'objectif général est de “lutter contre la faim par la promotion d'une agriculture familiale viable et durable au Nord comme au Sud et par la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire”. Fort du succès de la campagne Alimenterre que relaie Oadel à Lomé depuis cinq ans, le CFSI a proposé à Oadel l'organisation de la première édition du Festival de films Alimenterre, dont les objectifs sont, par le biais de projections, la mise en débat des grands enjeux d'actualité liés à l'agriculture et à l'alimentation, au Nord comme au Sud. Il s'agit également d'éclairer et d'interroger nos

choix en matière de production agricole et de consommation alimentaire afin de mieux en mesurer les conséquences.

La souveraineté alimentaire ne doit pas être seulement un slogan à chanter lors des rencontres. Chacun à son niveau peut travailler à concrétiser cette souveraineté par un choix responsable de consommation. À l'Oadel, nous avons choisi l'éducation à la consommation locale, car nous avons la conviction que nous, consommateurs, avons un pouvoir. À nous de l'exercer en consommant ce qui est produit localement.

Tata Yawo Ametoenyenu

1. Rapport sur l'analyse de la situation du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, après la flambée des prix des produits de base, FAO, mai 2009.
2. [www.fongto.net/spip.php?article96](http://www.fongto.net/spip.php?article96)

Quand le “Nord” affame le “Sud”

# Ouvrières agricoles : les moissons de l'espoir

Par Celeste Fortuin (revue Amandla! N°5&6).

Traduction Bernard Ferry

En Afrique du Sud, la situation économique des femmes à la campagne est étroitement liée à leur rapport à la terre. La plupart de ces femmes ne sont pas propriétaires de terres, effet tout à la fois d'une culture dominante patriarcale qui favorise la propriété des hommes et de l'apartheid, lorsque la plus grande partie des habitants des campagnes étaient victimes de la confiscation des terres. Patriarcat, esclavage, colonialisme, apartheid et capitalisme ont combiné leurs effets jusqu'à ce que la majorité des Noirs se retrouvent sans terres, désormais aux mains de propriétaires blancs (des hommes, bien sûr.) Les femmes constituent plus de 64% de la population rurale, mais, d'après les statistiques, ne représentent que 1% des propriétaires terriens.

La province du Cap occidental, célèbre dans le monde entier pour ses vergers et ses entreprises viticoles, accueille le plus grand nombre de travailleurs agricoles de toute l'Afrique du Sud. Une analyse sociologique attentive de ces exploitations agricoles, s'attachant aux critères de genre, de race et de classe, révèle la place prépondérante des femmes dans les luttes pour la justice économique et le respect de la condition féminine.

Une femme travaillant sur une exploitation agricole a toutes les chances d'y être née, d'être noire et peu ou pas du tout instruite. En Afrique du Sud, la force de travail agricole est caractérisée par sa division par sexe : l'agriculture est encore perçue essentiellement comme “ un travail d'homme ” tandis que le travail féminin est considéré comme accessoire. En conséquence, la plupart des ouvriers agricoles permanents sont des hommes, tandis que la plupart des ouvriers occasionnels et saisonniers sont des femmes.



Manifestation d'ouvrières agricole au Cap en 2009 - Credit photo Davison Makanga/IPS

Dans le cadre d'une enquête sur le salaire des ouvriers agricoles de la province du Cap occidental, nous avons découvert que les ouvrières saisonnières reçoivent un salaire minimum compris entre 48 et 60 rands par jour. Le salaire mensuel maximum des saisonnières s'élève à 1 200 rands\* sans aucune prime ni avantages sociaux. Notre étude a mis aussi en évidence le fait que les ouvrières agricoles consacrent la plus grande partie de leur salaire aux besoins de leur famille, notamment pour la nourriture et la santé. [...]

Les changements politiques et économiques au cours de la période ayant suivi l'abolition de l'apartheid ont affecté de façon considérable la vie des ouvriers agricoles. Le gouvernement ANC ayant projeté l'économie sud-africaine dans le marché mondial et mis un terme aux subventions agricoles, l'agriculture a dû devenir plus compétitive. Pour réduire leurs coûts de production, les agriculteurs ont progressivement renoncé à leur main-d'œuvre permanente au profit des travailleurs saison-

niers et occasionnels. Dans le même temps, une nouvelle législation du travail – comme la Labour Relations Act (loi sur les relations du travail) de 1995, l'Extension of Security of Tenure Act (loi sur l'extension de la sécurité de la tenure foncière) de 1997 et la Basic Conditions of Employment Act (loi sur les conditions fondamentales de l'emploi) de 1997 – a étendu les droits des ouvriers agricoles et bâti un cadre légal aux relations entre patrons et salariés de l'agriculture. Bien que les ouvriers agricoles bénéficient maintenant de recours légaux face aux entorses au droit du travail, la riposte des employeurs a été sévère et, si l'on y ajoute les effets de la mondialisation sur l'agriculture sud-africaine, les ouvriers agricoles ont vu s'accroître tout à la fois charge de travail et précarité.

La précarisation du travail agricole semble aller de pair avec sa croissante féminisation, alors que les femmes commencent à constituer la plus grande partie des travailleurs de la terre, même si elles représentent encore

\* 10 rands valent environ un euro ou 650 FCFA



moins de 50 % des travailleurs permanents. Ouvrières occasionnelles et saisonnières, les femmes bénéficient très peu de la garantie de salaire minimum et des avantages sociaux comme les congés maladie ou maternité. Dans une économie mondialisée et donc féroce-ment compétitive, les femmes se retrouvent le plus souvent au bas de l'échelle puisque les agriculteurs tendent à réduire leurs coûts de production. [...]

Au plan personnel, les ouvrières agricoles sont toujours sujettes à des violences liées à leur sexe et à la dépendance économique vis-à-vis de leurs conjoints. En dépit d'une augmentation des infections liées au VIH dans les zones rurales, les ouvriers saisonniers ne bénéficient guère de soins médicaux et, lorsqu'ils deviennent trop malades pour travailler, ils courent le risque de perdre à la fois leur travail et leur logement sur l'exploitation agricole. [...]

Bien qu'il existe de nombreuses organisations et associations en milieu rural, leurs actions et leurs campagnes ne prennent guère en compte la question féminine. Les ouvrières agricoles risquent donc d'être marginalisées et de voir leurs problèmes spécifiques disparaître au sein des problèmes plus généraux du développement. Pourtant, dans la province du Cap occidental, quelques organisations favorisent l'émergence d'une approche spécifiquement féministe et, à travers leur travail et leurs campagnes, font mieux prendre en compte la situation des ouvrières agricoles, au niveau aussi bien personnel que politique. Depuis 1996, l'association The Women on Farms Project (WFP), l'organisation des ouvrières agricoles, basée à Stellenbosch, a fourni à des milliers d'ouvrières agricoles des formations de toutes sortes. Pour riposter au chômage et au manque de terres, le WFP aide ainsi les ouvrières agricoles à s'organiser par elles-mêmes et à former des coopératives agricoles. Ces femmes reçoivent des formations tout à la fois personnelles et professionnelles qui leur permettront ensuite de travailler la terre de façon rentable et respectueuse de l'environnement.

C'est également dans la province du Cap occidental qu'a été formé le premier syndicat agricole dirigé par des femmes, le Sikhula Sonke (SS), qui compte plus de 3 800 membres, dont une majorité de femmes. Ses statuts prévoient que sa direction soit assurée majoritairement par des femmes. Dans un paysage syndical dominé par les hommes, le SS montre concrètement comment des femmes peuvent diriger une organisation syndicale pour leur propre compte. Le SS s'inscrit dans le versant syndical du mouvement social et prend donc en compte aussi bien les questions de travail que les questions sociales au sens large.

Le SS, le WFP et des organisations comme l'Alliance for Land and Agrarian Reform (Alliance pour la terre et la réforme agraire, Alarm) ont lancé différentes campagnes en faveur des droits des ouvriers agricoles. Ces campagnes avaient pour thèmes le droit à un salaire et à des conditions de travail décentes ou la lutte contre les expulsions. Le WFP, le SS, le Centre for Human Rights Studies (Centre pour l'étude des droits de l'homme) et Lawyers for Human Rights (Avocats pour les droits de l'homme) sont quelques-unes des principales organisations apportant formation, éducation et assistance juridique aux ouvrières agricoles.

[...] Aujourd'hui, quatorze ans après la naissance de la démocratie, les ouvrières agricoles d'Afrique du Sud demeurent marginalisées, et leur lutte pour la justice sociale et économique continue.

- Celeste Fortuin est militante féministe, et cet article a paru originellement dans le magazine Moneta, publié par l'Alternative Bank ABS, en Suisse.

## Paroles

“En tant qu'ouvrières agricoles, en tant que féministes, c'est collectivement que nous devons nous battre contre les discriminations et les injustices subies dans les fermes. Nous sommes persuadées que nos enfants peuvent devenir médecins – ou tout ce qu'ils voudront – et il nous incombe de leur assurer un meilleur avenir que le nôtre. Si nous n'y parvenons pas, le cycle de la pauvreté se poursuivra. Dans mon travail, je suis la voie de femmes qui m'ont précédée, des ouvrières agricoles qui connaissaient les dures réalités de la vie, mais qui se sont battues pour leurs droits. Aujourd'hui, ces ouvrières agricoles assument des rôles de premier plan dans le Sikhula Sonke et consacrent leur vie à aider d'autres femmes semblables à elles.”

Wendy Pekeur, Secrétaire générale de Sikhula Sonke

## Amandla

Publié depuis avril 2007, Amandla est un mensuel d'informations, d'analyses et de débats sur les processus politiques, économiques et sociaux actuels, les événements et les luttes en Afrique du Sud, en Afrique et dans le reste du monde, dans une perspective de gauche radicale et non sectaire.

[www.amandlapublishers.co.za](http://www.amandlapublishers.co.za)



# La lutte des sans-toits

## Expropriations massives des populations démunies de Bamako

Par Makiko Morel

**L**e 15 novembre 2009, Issa Diarra, un exproprié du quartier de Kognioumani (Bamako) et membre de l'association ADDW<sup>(1)</sup>, est assassiné en pleine réunion publique. Depuis les années 2000, les expropriations abusives ravagent toute la périphérie de Bamako. Ce vaste et illégal business des mairies et des promoteurs privés est accompagné d'intimidations, de méthodes brutales et désormais de meurtre. En face, la résistance autour de l'Union (UACADDD<sup>(2)</sup>) forge mobilisation politique et force collective.

« Un règlement de compte personnel. » Tel est le commentaire de la mairie de la Commune I après l'assassinat d'Issa Diarra à Kognioumani, le 15 novembre dernier, lors de la réunion hebdomadaire de l'ADDW, une association de victimes expropriées. « Personnel. » Que le tireur soit le fils d'un ancien conseiller communal ayant détourné une parcelle est un détail. Qu'il ait été remis en liberté et ne soit plus inquiété, un concours de circonstances<sup>(3)</sup>. Que des intimidations aient régulièrement lieu, à l'image de l'arrestation de deux expropriés lors d'une réunion

### Une croix rouge pour un bulldozer

En juin 2004, sans aucun avertissement, des agents municipaux viennent peindre des croix sur des centaines de maisons de Kognioumani. Un simple coup de pinceau et, « légalement », elles n'existent plus. Trois jours plus tard, pas moins de 84 ha d'habitations seront démolis au bulldozer.

Pas de préavis, encore moins d'indemnisation ni de recasement. La Constitution malienne se veut pourtant claire en son article 13 : « Nul ne peut être exproprié que pour cause d'utilité publique et contre une juste et préalable indemnisation. » Si les expropriations massives des quartiers périphériques autoconstruits par les populations les plus pauvres de Bamako sont officiellement justifiées par la sacro-sainte utilité publique<sup>(5)</sup>, dans le cas de Kognioumani, on se passe de commentaire tant le grotesque côtoie l'insulte. Mme Doumbia Fatoumata Condé, maire de la Commune I, a indiqué en effet que le site devait être démolé pour installer une « zone de recasement ». On expulse donc, afin que d'autres expropriés soient relogés ! Mais recaser qui ? Elle n'en dira jamais plus.

Les terrains qu'elle a illégalement rasés et revendus sont intouchables, que ce soit par elle ou par les « nouveaux propriétaires ». Mieux, Bakona Konta, président de l'ADDW et



### Selon l'Union, environ 150 000 personnes ont vu leur habitat détruit.

similaire et de leur tabassage par la police, le 30 décembre 2008, une anecdote. Qu'enfin la Cour suprême ait tranché sur l'illégalité des expropriations<sup>(4)</sup> orchestrées par cette même mairie sans que cette dernière en ait cure, que dire si ce n'est que tout cela ressemble à une affaire éminemment... personnelle.

Organisée en quatre associations de défense, la population de Kognioumani résiste depuis lors. Les gens reconstruisent leurs maisons, avant de les voir à nouveau rasées, sans préavis, en 2007. Depuis, une réunion se tient chaque semaine et la solidarité de certaines familles voisines empêche tout agent ou technicien d'inspecter les terrains. À chaque tentative, les associations se rejoignent et font bloc. De quoi empêcher la mairie de poursuivre son entreprise.

vice-président de l'Union se dit au moins satisfait que leurs actions sur les zones démolies aient « causé tant de tracas que les agents n'ont pas eu le temps de s'occuper de l'autre site qu'ils avaient prévu de raser ». En parallèle et de manière inédite, les associations se sont mobilisées pour faire élire en mars dernier un exproprié, Moumine Konaté<sup>(6)</sup>, comme conseiller communal de la Commune I : « Nous devons agir de l'intérieur et connaître les intentions de la mairie. Je suis mis à l'écart et on a essayé de m'acheter avec un terrain. Il y a quand même beaucoup d'agents com-

plices qui se sentent coupables. C'est peut-être un début. »

## La grande arnaque des mairies et des promoteurs privés

Kognioumani n'est pas un cas isolé. Au total, toutes les zones périphériques de Bamako, une dizaine de quartiers, sont ainsi dévastées : Yirimadio (95 ha et 1 253 maisons démolies), zone aéroportuaire de Niamakoro (1 000 ha), Djikoroni-Para, La-fiabougou-Bougoudani, Sabalibougou, Dian-guinébougou Wereda, Daoudabougou, etc. Selon l'Union, environ 150 000 personnes ont vu leur habitat détruit. Il s'agit des quartiers dits « spontanés » de Bamako, c'est-à-dire des lieux mis en valeur par les familles les plus pauvres de la capitale, les

illégal et très lucratif auxquels s'adonnent, main dans la main, mairies et promoteurs privés. Avec l'explosion démographique<sup>(8)</sup> et l'exode rural, la tension foncière sur la capitale malienne a offert un terrain idéal

## Indirectement, l'argent des mairies provenant des escroqueries alimente les caisses de l'Adema.

à la spéculation immobilière et à l'enrichissement. Du côté des mairies, les difficultés à percevoir les taxes et les impôts expliquent en partie le recours abusif à leur nouveau pouvoir, depuis la décentralisation en 1991 : la gestion des ventes foncières<sup>(9)</sup>. Ainsi, leur complicité dans ces transactions occultes leur fournit les deux tiers de leurs revenus. Quant aux promoteurs privés, que dire d'eux sinon leur appât du gain et l'opportunité qui leur est offerte<sup>(10)</sup>.

Escroquerie, mode d'emploi : un point de départ toujours identique, une expropriation laissant des terrains « libres ». Avec le registre de recensement, des agents municipaux, parfois avec la complicité des familles coutumières, se procurent les noms et les références des personnes expropriées. La machine de falsification des papiers d'identité peut alors démarrer. « Ils choisissent une personne dans la rue et, moyennant environ 100 000 FCFA, lui demandent de se faire passer pour le propriétaire exproprié lors de l'acte de vente », indique Massa Koné, secrétaire général en charge des relations extérieures de l'Union. Pour un lopin de terre (de 10 à 15 m<sup>2</sup>), la transaction varie de 200 000 FCFA à 3 millions de FCFA. Le bonus de l'opération consiste à le reproduire, sur une même parcelle, avec plusieurs acheteurs. Le résultat ? La multiplication de terrains à double, triple voire quadruple

propriété. Les bénéficiaires ? Les mairies, certes, mais surtout les promoteurs privés qui ont pu obtenir de faux titres fonciers et revendre les terrains jusqu'à dix fois leur prix d'achat. À Yirimadio Zerny (Commune 6), l'Union a dévoilé la revente d'une centaine de terrains de la sorte. Pour couronner le tout, il arrive souvent que les expropriés se fassent abuser deux fois : leur terrain est en réalité revendu, de même que la parcelle prévue pour leur recasement.

À Yirimadio, les expropriations ont servi pour la construction du stade du 26-Mars mais également pour la revente des terrains avoisinants. De belles maisons sont venues garnir les alentours ainsi que des logements en

construction. Modibo Diakitè a été exproprié en 2001 et n'a reçu aucun dédommagement. Faute d'autres ressources, il loge avec sa femme et ses neuf enfants dans une de ces maisons en chantier. Il n'y a que des briques, pas d'électricité, ni porte ni fenêtre. Il paie un loyer au nouveau propriétaire, le temps que ce dernier termine les travaux de ce qui sera sa maison secondaire.

« Indirectement, l'argent des mairies provenant des escroqueries alimente les caisses de l'Adema », indique Tahirou Bah, secrétaire général du Mouvement des sans-voix (MSV). Le système électoral municipal à la proportionnelle pousse les candidats à s'inscrire sur les listes de ce parti majoritaire<sup>(11)</sup>, afin de remporter aisément la victoire. Une fois élus, ils deviennent implicitement redevables du parti. À ce propos, notons le don personnel de 22 millions de FCFA que Mme Doumbia Fatoumata Condé, maire de la Commune I et vice-présidente de l'Adema, a offert au parti lors du dernier congrès en 2009. Et pour continuer sur l'air de cette belle musique, empruntons les propos du maire de Yirimadio, Abdoulaye Koné, répondant aux demandes d'explication des expropriés : « De toute façon, je n'ai pas besoin de vos voix, l'Adema est très puissante. <sup>(12)</sup> »

Dans ce business, beaucoup n'hésitent pas à se servir personnellement. D'après l'enquête menée par le Mouvement des sans-voix, Mme Doumbia Fatoumata Condé aurait acheté 18 lots sur la zone démolie de Kognioumani. Le commissaire du XIII<sup>e</sup> arrondissement aurait également fait des transactions. Et les exemples ne manquent pas.

La députée URD Mme Coulibaly Kadiatou Samaké a été récemment mise en cause pour un achat illégal de terrain à Kalaban-Coura.

## L'Union fait la force

Dans chaque quartier dévasté, des noyaux de résistance ont vu le jour et, pour donner corps à la lutte collective, se sont regroupés au sein de la fédération l'Union (UACADDDD). Celle-ci rassemble aujourd'hui une quarantaine d'associations et de syndicats à Bamako. Créée en 2000, elle combat sur tous les fronts de lutte des populations démunies : expro-



Site rasé de Kognioumani

plus vulnérables donc. Installées depuis parfois plus de quarante ans, elles sont propriétaires en vertu du droit coutumier<sup>(7)</sup>. Sans relations ni pots-de-vin – des pratiques inaccessibles aux victimes concernées –, l'expropriation est sans appel. Surtout, elle n'entraîne très souvent dans les faits aucune compensation.

Exproprier les habitants et raser les quartiers autoconstruits pour les revendre à prix d'or, tels sont les ingrédients du business



priations, exploitation des commerçants de détail, licenciements sauvages, etc. L'objectif : faire converger les luttes locales. Il s'agit aussi de « développer une conscience politique et de donner des moyens de lutter à des populations exploitées et abusées jusque dans leurs terres, indique Massa Koné. Au Mali, nous avons tendance à faire appel à nos relations en cas de problème et nous ne pensons pas d'emblée à nous organiser collectivement ». La force de l'Union réside précisément en l'émergence de revendications politiques communes, comme ciment de la résistance.

Dans la guerre des expropriations, la bataille judiciaire tient une grande place. Au total, sur 43 procès engagés, en 2009, l'Union en a remporté 13<sup>(13)</sup>. En bémol, seuls deux avocats, dont maître Amadou Tiéoulé Diarra, président de la LJDH (Ligue pour la justice, le développement et les droits de l'homme), se révèlent dignes de confiance, selon l'association. Aussi, faire valoir ses droits et outrepasser la corruption judiciaire ambiante est un grand pas. Encore faut-il que les décisions de justice soient appliquées ! Surtout, devant la multitude de cas, l'Union n'a pas les moyens de traiter de l'ensemble, d'autant qu'elle a fait le choix, singulier au Mali, de l'autonomie financière<sup>(14)</sup>. En tout état de cause, « le simple fait de ne pas laisser étouffer les affaires comme c'est si souvent le cas » représente une avancée, selon Massa Koné.

En 2009, l'Union a rejoint le réseau international No-Vox. Lors du premier forum des « Sans », organisé

### **SORTIE RÉCENTE DU DOCUMENTAIRE NOIR COTON SUR LA FILIÈRE COTON AU BURKINA FASO**

Culture de rente développée dans les années 1920 par les colons, elle est aujourd'hui la culture la plus développée au Burkina et représente 40 % de son PIB. Les enjeux financiers autour de cette filière sont énormes pour les hauts dirigeants burkinabés et les capitalistes internationaux pour qui la filière est organisée et valorisée. Le paysan burkinabé a les mains liées à cette culture épuisante car il est financièrement incapable de se fournir en semences et engrais pour cultiver autre chose. Depuis deux ans, Monsanto, compagnie américaine spécialisée dans le développement OGM, développe au Burkina Faso la culture du coton BT, OGM ; en même temps, le Burkina connaît au printemps 2008 un vaste mouvement d'émeutes de la faim...

Plus d'infos: [www.lamare.org/noir-coton](http://www.lamare.org/noir-coton)

par le Mouvement des sans-voix en avril dernier à Bamako, elle a pu gagner en visibilité et s'associer à d'autres mouvements de résistance, à commencer par le MSV Mali. Né en 2005, ce dernier s'est imposé comme l'un des fers de lance du militantisme malien<sup>(15)</sup>. Depuis lors, les rencontres avec les mouvements de défense des droits de l'homme se sont multipliées. Au plan national, l'Union s'agrandit, avec notamment l'entrée récente de l'Union des coopératives, des maraîchers et des producteurs de légumes du Mali. À l'échelle internationale, sa participation nouvelle à des forums, tels que l'Étrange Rencontre de Lomé en 2009, lui a permis de développer des réseaux interafricains avec des associations de lutte contre les expropriations au Burkina Faso ou encore au Bénin. Si la capitale malienne continue encore de « s'embellir » sur le dos de la misère, pour autant, le combat politique des victimes, lui, se renforce.



Modibo Diakité et ses enfants devant leur logement : une maison en construction louée. Yirimadio

1. Association pour le développement de Djankenebouougou We-reda, membre de l'UACADDDDD (l'Union).

2. Union des associations et des coordinations d'associations pour la défense et le droit des démunis.

3. Le tireur a été lynché par la population et sérieusement blessé. Il sera mis en garde à vue puis relâché pour « raison humanitaire » par la gendarmerie. Son acolyte, un sergent de l'armée, n'a pas été arrêté. Trois militants ayant participé aux altercations ont été, quant à eux, placés en garde à vue pendant deux semaines, la limite étant pourtant fixée à soixante-douze heures.

4. Après des années de procès, en dernière instance, la Cour suprême a finalement tranché en 2007 contre la Commune I en indiquant que le titre foncier de la zone rasée ne relevait pas de son territoire. Elle a ordonné l'arrêt des travaux sur le site.

5. L'utilité publique est la principale raison invoquée pour exproprier, à l'image de la construction du stade du 26-Mars à Yirimadio. Le lotissement des quartiers spontanés, soit leur réaménagement public, constitue souvent l'autre motif. Dans les faits, les terrains sont rarement utilisés à ces effets et sont tout simplement... revendus.

6. Moumine Konaté a été arrêté et tabassé lors des événements du 30 décembre 2008 mentionnés plus haut.

7. En échange d'un don en nature ou d'une somme d'argent, le chef du village accorde un lopin de terre sur lequel construire et dont on devient propriétaire. Ce droit coutumier figure officiellement dans la loi depuis mars 2000 (Code domanial et foncier).

8. La population de Bamako a été multipliée par 1 000 au XXe siècle et son taux de croissance est actuellement le plus élevé d'Afrique : 658 275 habitants en 1987, 1 016 296 en 1998 et, selon certains experts, plus de 2 209 000 en 2009.

9. La décentralisation, conséquence directe de la transition démocratique de 1991, a « offert » aux mairies le pouvoir de distribution des titres de propriété (ou titres fonciers). Quant à la propriété coutumière, toute décision doit désormais être aussi validée par elles.

10. Des avantages ont été conférés notamment par une loi du 10 août 1999 sur la promotion immobilière, à savoir la gratuité ou la réduction du prix de cession des parcelles.

11. L'Adema-Pasj détient actuellement les deux tiers des mairies du Mali.

12. Témoignage recueilli par le Mouvement des sans-voix Mali. Voir « Les maires démolisseurs de Bamako », Mali : le procès permanent, Tahirou Bah, L'Harmattan, en cours de publication.

13. Sur les 13 procès remportés en 2009, deux ont été gagnés à titre collectif et non individuel (réclamation de terrain, réparation de préjudice individuel).

14. L'Union est financée uniquement par l'adhésion et la cotisation de ses membres.

15. Le MSV Mali œuvre pour la défense des droits humains au Mali. Il se mobilise (manifestations, interpellations des dirigeants, médiatisation des résistances) contre les dérives du capitalisme actuel en général et à la malienne en particulier : privatisation de la filière coton de la CMTD (Compagnie malienne pour le développement du textile) en 2008, privatisation et licenciements massifs de Huicoma (Huilerie cotonnière du Mali), privant de ressources la quasi-totalité des habitants de Koulikou, ou encore expropriations des populations démunies au profit de la spéculation immobilière...

Coordonnées :

– L'Union (UACADDDDD) : [kmassa26@gmail.com](mailto:kmassa26@gmail.com) (Massa Koné)  
Mouvement des sans-voix (MSV Mali) : [mouvementdessansvoix@gmail.com](mailto:mouvementdessansvoix@gmail.com)

# Mali

## Le procès permanent

Propos recueillis par Makiko Morel

**Pourquoi avoir choisi de dresser un bilan global de la situation politique, économique et sociale du Mali depuis 1991 ?**

**Tahirou Bah.** L'heure du bilan de la démocratie a sonné. Vingt années de répression, de promesses non tenues et de mensonges politiques suffisent. Et puis cet ouvrage est unique en son genre car, pour la première fois, un jeune militant qui n'a pas été acteur des événements de 1991 propose un état des lieux du pays. J'ai écrit ce livre en tant qu'observateur et j'ai donc pu aborder les problématiques sans retenue.

**Vous consacrez un chapitre entier à Amadou Toumani Toure, l'homme. Selon vos propos, « analyser le cadre politique actuel du Mali, et les enjeux qui en découlent, passe en premier lieu par la compréhension de l'homme qui a lié son seul nom à la démocratie et qui tient les ficelles ». Alors, va-t-il se représenter en 2012 malgré ses deux mandats ?**

**Tahirou Bah.** Comme je l'explique dans ce chapitre, ATT sait observer et attendre son heure. Pour preuve, il est l'homme du 26 Mars et de la chute du régime en 1991 mais il a su attendre 2002 pour être sûr de gagner durablement le pouvoir. En ce moment, il observe la situation car se représenter est évidemment très délicat. Il juge les rapports de force et, s'ils sont favorables, il se représentera. Si ce n'est pas le cas, il soutiendra un candidat qu'il fera gagner. ATT a existé avant 2012 et il existera après, d'une manière ou d'une autre.

**Dans ce livre, vous abordez les principales luttes locales du Mali, dont celle des travailleurs licenciés de l'usine Huicoma (Huilerie cotonnière du Mali). Depuis le 10 novembre, ces derniers occupent la Bourse du travail à Bamako. Où en est la situation ?**

**Tahirou Bah.** Nous exigeons la renationalisation de l'usine ainsi que le respect des engagements - à commencer par le plan social - du groupe Totoma, qui a repris les parts de l'État. Suite à notre mobilisation, le gouvernement a mis en place une commission ad hoc dont je fais partie. Depuis, elle piétine. Comme à l'habitude, la commission est un leurre et sert seulement à calmer les agitations. Sur le terrain, on continue la lutte, et la dernière marche a réuni plus de 2 000 personnes. La nouveauté désormais, c'est que même les Bamakois nous soutiennent.

Entretien avec  
**Tahirou Bah\***

auteur de Mali : Le procès permanent  
à paraître aux éditions L'Harmattan



Assemblée générale des Huicoma devant la Bourse du travail de Bamako occupée, fin janvier 2010.

**Vous consacrez votre dernier chapitre au bilan du continent africain depuis les indépendances ainsi qu'au « devoir de continuer et de croire en une Afrique unie ». Pouvez-vous expliquer votre conception de l'union africaine à inventer ?**

**Tahirou Bah.** Dans ce chapitre, j'émet plusieurs propositions qui sont certainement insuffisantes, mais je suis convaincu que nous pouvons encore débattre et construire, avec l'ensemble des acteurs sociaux et politiques, ce vieux rêve d'union africaine. Je tiens à saluer les efforts actuels pour engager cette union mais il n'en reste pas moins qu'on ne saurait être dupe : le guide libyen ou l'Afrique du Sud œuvrent aussi pour leurs propres intérêts.

**Quelles peuvent être les répercussions de votre livre au Mali ?**

**Tahirou Bah.** Je ne saurais dire mais je pense que la meilleure façon de perpétuer nos luttes et nos engagements réside dans l'écriture, et pour nous, et pour les générations à venir.

\* Tahirou Bah est professeur d'histoire au collège Tiemoko Garan Kouyaté (Bamako) et militant de la société civile, secrétaire général du Mouvement des sans-voix (MSV), une organisation de défense des droits humains au Mali.

# StreetNet : un réseau de travailleurs-euses de l'économie informelle

Par Alain Baron

## L'explosion du travail informel

Le travail informel est un terme utilisé pour décrire la main-d'œuvre n'ayant pas d'emploi stable à temps plein, le plus souvent sans contrat de travail ni protection sociale. Il concerne une proportion importante de femmes. Dans les pays du Sud, on y trouve pêle-mêle des vendeurs de rue, des travailleurs à domicile, des transporteurs indépendants, des ouvriers temporaires de l'industrie ou de l'agriculture, des coiffeurs de rue, des collecteurs d'ordures, etc. Il s'agit d'une partie considérable du monde du travail : 92 %, par exemple, en Inde. Et cette part ne cesse de croître avec la mondialisation néolibérale, son cortège de remises en cause des garanties collectives et ses privatisations. Le caractère informel du travail constitue un défi majeur pour le syndicalisme. Celui-ci s'est en effet traditionnellement organisé autour des travailleurs « réguliers » d'un secteur public aujourd'hui en brutale régression.



## L'organisation de la résistance

Face à la surexploitation, un processus d'organisation de type syndical s'est mis en place dans de nombreux pays, sous forme de coopératives, d'associations ou de syndicats.

1) Dans certains cas, cela s'est passé en dehors des organisations syndicales existantes. C'est par exemple le cas de Sewa (Self Employed Women's Association) <sup>(1)</sup>, en Inde, qui regroupe exclusivement des femmes exerçant un travail indépendant. En 1972, Sewa a réussi à se faire reconnaître comme syndicat par le gouvernement indien et est désormais une des principales confédérations du pays. Sur le plan international, Sewa a joué un rôle important dans l'adoption, en 1996, de la convention 177 de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui recommande aux États de reconnaître aux travailleurs à domicile la plupart des droits reconnus aux autres salariés <sup>(2)</sup>. Sewa s'est par ailleurs affiliée en 2006 à la nouvelle Confédération syndicale internationale (CSI).

2) En Afrique du Sud, c'est la confédération Cosatu qui a impulsé la formation du syndicat de travailleuses indépendantes Sewu (Self Employed Women's Union) et créé en 2000 le réseau StreetNet <sup>(3)</sup>. Au Sénégal la Confédération des syndicats autonomes (CSA), reposant initialement surtout sur des syndicalistes enseignants, s'est lancée, de son côté, dans la syndicalisation de travailleurs agricoles.

3) Il y a enfin des cas intermédiaires, où des travailleurs et des travailleuses du secteur informel se sont organisés par eux-mêmes et ont ensuite décidé de rejoindre une confédération. C'est ce qui s'est passé au Sénégal entre un syndicat des marchandes de poisson et la CSA.

Les travailleurs-euses de l'informel résistent : En 2002, le gouvernement kenyan avait décidé de chasser les marchands ambulants d'une grande partie de la capitale, n'hésitant pas pour cela à détruire les étals et les marchandises proposées. La Naha (Nairobi Hawkers Alliance, Alliance des marchands ambulants de Nairobi) a organisé la mobilisation et le gouvernement a été contraint de stopper son action. Fin 2007, le président sénégalais a voulu nettoyer les rues du centre-ville de Dakar de ses marchands ambulants. Des journées d'affrontements violents l'ont obligé à faire marche arrière. Leur structuration en différentes associations professionnelles a ainsi augmenté leur possibilité de revendications sociales.

## Mondialiser l'action

Face au processus international de progression du travail informel, réagir pays par pays ne suffit pas. Pour cette raison, plusieurs organisations, dont Sewu et Sewa, ont étendu en 2002 au niveau international le réseau StreetNet. Peuvent s'y affilier des associations, coopératives ou syndicats de vendeurs du secteur informel. C'est par exemple le cas du syndicat de la CSA cité plus haut. L'objectif de StreetNet est d'échanger des informations et des idées afin de promouvoir des stratégies de défense collective, y compris au niveau de l'ONU, de l'OIT et de la Banque mondiale. Dans ce cadre, StreetNet a organisé des ateliers de vendeurs de rue au Pérou, en Inde et en Afrique. Elle a aidé à la mise en place d'organisations de travailleurs du secteur informel au Kenya, en Zambie et en Afrique du Sud.

1. [www.sewa.org](http://www.sewa.org)

2. [www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convdf.pl?C177](http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convdf.pl?C177)

3. [www.streetnet.org.za/francais/default.htm](http://www.streetnet.org.za/francais/default.htm)

## RENOVATION DES FOYERS

La ville de Paris, qui gère les fonds attribués à la réhabilitation des foyers de travailleurs migrants, profite de leur nécessaire rénovation pour les transformer en « résidences sociales » (chambres individuelles, loyers plus élevés, moins de pièces communes). Le foyer David-d'Angers (Paris XIXe), vidé pour travaux, a ainsi vu sa centaine de locataires non officiels laissés sur le carreau : 17 d'entre eux continuent de camper devant le foyer pour exiger leur relogement. Au foyer Père-Lachaise (XXe), la rénovation prochaine fait craindre les mêmes procédés de division des habitants.



# Grève des loyers au foyer Masséna

Par Reno

Le discours sur l'immigration choisie se traduit dans les foyers de travailleurs migrants (FTM) par une politique très agressive de la part d'Adoma <sup>(1)</sup> à l'égard des résidents et de leurs organisations (voir *Afriques* 21 n° 2, p. 32). Cette société d'économie mixte contrôlée par l'État tente par la répression policière (fouilles complètes au petit matin, arrestations au quotidien) et par un projet social imposé et individualisant de briser les velléités d'organisation des résidents. Cette menace pèse non seulement sur le foyer Masséna, mais aussi sur l'ensemble des FTM. Les mêmes réformes présentées comme visant la salubrité et la rénovation des bâtiments menacent les lieux collectifs au sein de tous les foyers et font craindre la mise à la porte des résidents non officiels. Au fond, c'est bien l'État, à travers les institutions et les collectivités locales, qui impose (financièrement) sa politique d'éclatement des solidarités et de répression des possibilités d'organisation commune. Espérons que l'on prendra exemple sur les anciennes luttes <sup>(2)</sup>, pendant lesquelles tous les résidents étaient dans la rue pour défendre leurs lieux de vie.

Les comités de résidents, quant à eux, souhaitent un partenariat pour aborder l'avenir de leurs foyers respectifs. Bref, qu'un dialogue accepté par les deux parties s'installe...

Au FTM Masséna, le comité de résidents a su l'imposer en retenant les loyers durant seize mois.

## Qu'est-ce qui a déclenché cette lutte ?

**Bathily Montaga.** Après le départ de l'ancien gestionnaire (Centre du logement des jeunes travailleurs), Adoma reprend en juillet 2008 le FTM Masséna. Je pense que c'était une association gestionnaire qui n'avait pas cette culture du dialogue, au départ en tout cas. Ils ont voulu correspondre par affichage. Nous avons voulu faire comprendre que, étant donné qu'il y avait un comité de résidents au foyer, il était tout à fait logique qu'il y ait des discussions au préalable pour voir ensemble les problèmes et les solutions qu'il fallait apporter.

## Comment avez-vous fait pression sur Adoma ?

**Bathily Montaga.** L'organisation de la lutte fait suite à d'autres luttes antérieures qu'il y a eu au foyer Masséna. Si nous négocions avec les gestionnaires et qu'aucun accord préalable n'est possible, les résidents collectent les loyers et les mettent de côté, sous la responsabilité du comité. Ainsi, à la fin du contentieux, nous pouvons apporter l'intégralité des arriérés des loyers. Comme cela, personne ne doit s'endetter et

## Entretien avec Bathily Montaga

président du comité de résidents du foyer de travailleurs migrants Masséna à Paris XIII<sup>e</sup>.

personne ne peut avoir une procédure judiciaire qui lui tombe dessus. C'est la deuxième fois que nous faisons ça, et il faut dire que les résidents font confiance à leur comité et qu'à chaque fois nous gardons les sous jusqu'à la fin du contentieux. Nous tenons à jour une comptabilité qu'ils peuvent consulter et les tenons informés grâce aux réunions. Il faut dire aussi que, pour Adoma, discuter avec un comité de résidents, ça n'avait pas d'importance. C'était plutôt un rapport de maître à subordonné : j'ordonne et il faut exécuter. Mais qu'un résident puisse donner son avis sur telle ou telle chose, ça ils n'y étaient pas habitués. C'est par notre insistance qu'Adoma a compris qu'il fallait trouver un compromis. On a impliqué l'administration, la ville de Paris, la mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement et des associations comme le Copaf <sup>(3)</sup>, ce qui fait qu'Adoma ne pouvait pas se dérober en disant qu'il n'avait pas d'interlocuteur valable.

## Pourquoi les négociations ont-elles été si longues à aboutir ?

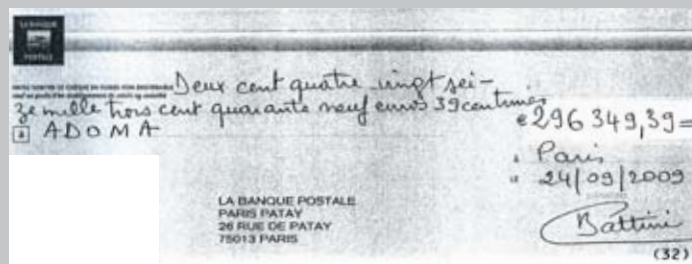
**Bathily Montaga.** Au départ, Adoma s'était refusé à l'idée d'un protocole. C'est plus tard qu'ils ont compris. Nous avons eu huit réunions avec Adoma, une tous les deux mois environ, malgré les reproches qu'on leur a fait pour dire que ça traînait trop. Au fil du temps, deux camps se sont formés dans leur structure : certains disaient qu'il fallait jouer le jeu de la négociation et d'autres disaient qu'il fallait l'arrêter. Le directeur régional et le nouveau président d'Adoma ont décidé qu'il fallait voir les finalités avant de juger. Ils ne se sont pas trompés. Mais, quand il y a eu le résultat, ils ont été étonnés en voyant le chèque de plus de 296 000 euros parce qu'ils ne s'attendaient pas à voir un comité de résidents gérer pendant seize mois les loyers sans aucun litige.

1. Gestionnaires de foyers, voir *Afriques* 21 n°2, p. 33.

2. Dans les années 1970, de grosses grèves et manifestations ont eu lieu dans les foyers Sonacotra (actuel Adoma) à Paris et dans d'autres villes de province (Lille, etc.), au cours desquelles les résidents ont décidé collectivement de ne pas payer. La lutte de Nouvelle France à Montreuil dans les années 1990 est un autre bon exemple de lutte collective.

3. Collectif pour l'avenir des foyers.

C'est un chèque de banque et non un chèque de particulier qui a été remis à Adoma. L'argent avait été versé à la banque, qui a fait un chèque pour certifier le paiement. Cela n'a pas empêché Adoma de vérifier auprès de la banque...



# Nouvelle vague de grèves des sans-papiers

Par Bernard Ferry

## Récits des grévistes de la société ISS, syndiqués à la CNT-Nettoyage.

**L**e bilan du premier mouvement de grèves des travailleurs sans papiers en 2008 est difficile à établir : 2 800 régularisations par le travail accordées en 2008 selon le ministère, 2 800 également revendiquées par la CGT. À la date du 1er février 2010, plus de 6 000 travailleurs sans papiers sont en grève et occupent une cinquantaine d'entreprises depuis mi-octobre 2009, soutenus par des syndicats et des associations. Contrairement à 2008, il s'agit non plus d'arracher au patron un « cerfa » (promesse d'embauche nécessaire à la préfecture pour une demande de régularisation par le travail) mais de revendiquer une circulaire de régularisation de l'ensemble des travailleurs sans papiers. Bien qu'en désaccord avec la façon dont cette grève a été lancée et dont il a été écarté de sa préparation par la CGT, le syndicat CNT-Nettoyage a décidé lui aussi de se joindre à la lutte.

Prenant le relais de la grève déjà menée en 2008, des ouvriers sans papiers de la société ISS, une multinationale du nettoyage, membres du syndicat du Nettoyage de la CNT, se sont remis en grève le 18 octobre 2009. Après avoir occupé la Cité des sciences (un client de

la société qui les emploie), ils ont occupé une agence d'ISS, rue des Meuniers, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, puis celle de la rue Championnet, dans le XVIII<sup>e</sup>. Trois grévistes livrent ici leur parcours, tellement semblable à celui des innombrables sans-papiers, soutiers de l'économie capitaliste.

### Ali Kouyaté (les noms et prénoms ont été changés)

J'ai 26 ans et je viens de Mauritanie. J'ai d'abord gagné Tanger, au Maroc, où j'ai passé deux semaines dans la cour d'un immeuble. Ensuite j'ai trouvé un passeur et je suis monté dans une grande barque à 9 heures du matin : on partait pour les Canaries. Après douze heures de traversée, on est arrivés là-bas. J'y suis resté un mois, on était environ mille Africains, mais la police ne nous a pas maltraités. Ensuite je suis allé en Espagne, à Valencia puis à Almeria, j'ai travaillé dans les champs, à récolter les tomates, les concombres, les courgettes et aussi les pommes. Pour un jour de travail, je touchais environ 30 euros. On travaillait huit heures par jour, six jours ou six jours et demi par semaine. Par mois, je gagnais environ de 650 à 700 euros. Mais les patrons demandaient 80 euros par mois pour le logement ; pour la nourriture, on se regroupait et je ne dépensais que 60 euros par mois. Je suis resté quatre ans en Espagne, dont onze mois à Barcelone, mais, comme il n'y avait plus de travail, je suis venu en France

à la fin de l'année 2008, directement à Paris. J'ai pu me loger dans un foyer grâce à un de mes frères qui m'a aussi passé sa carte pour que je trouve du travail. C'est comme ça que je suis entré chez ISS. J'ai été embauché en novembre 2009 avec un contrat de deux mois, mais ils ne m'ont pas renouvelé mon contrat. Pourtant, le chef d'équipe et le chef d'agence savaient très bien que je travaillais avec la carte de mon frère.

C'est à ISS que j'ai entendu parler de la CNT, on m'a dit que c'était un syndicat qui luttait bien pour les ouvriers. Alors j'y suis allé. Je crois qu'il faut continuer la lutte jusqu'à ce qu'on ait gagné, sans ça les gens, ici, ceux qui occupent, ils vont partir, dégoûtés. Il faut rester ensemble.

### Daouda Cissé

J'ai quitté Bamako le 1er octobre 2001 avec un visa d'études : je devais aller dans une école technique. J'ai trouvé mon premier boulot dans le bâtiment en 2004, on faisait de la démolition. Je travaillais avec la carte de dix ans de mon frère. J'ai travaillé en CDD pendant six mois dans la même boîte. Je gagnais 950 euros pour 35 heures de travail, mais même avec les heures supplémentaires, ça ne dépassait jamais 1 000 euros. Le patron employait une vingtaine de sans-papiers. Soit ils travaillaient avec la carte d'un autre, comme moi, soit ils avaient des faux papiers, et le patron le savait très bien. Ensuite, j'ai travaillé quatorze ou quinze mois

dans deux boîtes de nettoyage, une le matin, où je faisais environ 90 heures par mois, pour 700 ou 800 euros, et une autre le soir, où je faisais 78 heures par mois, pour environ 500 euros. Quand il y avait beaucoup de travail, j'arrivais à gagner plus ou moins 1 500 euros par

## Moussa N'Diaye

J'ai 31 ans, je suis sénégalais mais d'origine malienne, soninké. Je suis arrivé en France en juillet 2003 avec mes vrais papiers sénégalais et j'ai demandé l'asile politique, qui m'a été re-



mois ; les autres mois, environ 1200 ou 1300. Je suis entré à ISS en septembre 2005, grâce à la carte d'un autre de mes frères, d'abord avec un CDD de trois mois puis d'autres de un ou deux mois. J'ai passé comme ça un an. Et puis mon frère m'a dit d'arrêter d'utiliser sa carte, parce qu'il voulait suivre une formation. J'ai expliqué ça à mon chef à ISS, qui m'a demandé si je pouvais trouver d'autres papiers. Un ami m'a prêté sa carte et le chef a accepté. Je travaillais comme polyvalent, et ça a duré comme ça pendant cinq ou six mois. En août-septembre 2008, les travailleurs d'ISS ont voulu se mettre en grève pour les papiers, alors on est allés voir la CGT à Boulogne, mais ils nous faisaient tout le temps attendre, ils ne décidaient rien, alors on est allés voir Sud-Nettoyage. On est finalement partis en grève et on a occupé le siège de la société. On est tous passés à la CNT.

Question : Qu'est-ce que c'est, pour toi, le syndicalisme ?

Réponse : C'est une association qui défend les travailleurs contre le patron.

Question : Que penses-tu de ce mouvement de grève et de la façon dont il est conduit ?

Réponse : Il faudrait que tous les sans-papiers se mettent en grève de façon à ce que le patron ne puisse pas remplacer les grévistes.

Question : Mais comment trouves-tu que la grève est menée ?

Réponse : Plutôt bien, mais il y a parfois des problèmes entre nous parce qu'il y a des gens qui ne respectent pas les consignes. Mais à part ça, c'est bien.

fusé. Finalement, j'ai présenté une demande de titre de séjour. J'ai été convoqué sept fois à la préfecture de Nanterre et, à la septième, j'ai reçu un récépissé de trois mois avec la demande que l'employeur remplisse le cerfa.

De 2005 à 2007, j'ai travaillé avec des faux papiers dans un restaurant de 80 couverts. Je faisais la cuisine, mais sur la fiche de paye il y avait marqué « plongeur ». Je gagnais 1 300 euros sur la fiche de paye, plus 100 ou 200 euros de la main à la main. Ensuite, le restaurant a été vendu, et, quand il a vu que j'avais des faux papiers, le nouveau patron m'a fait signer une lettre de démission, mais ensuite je suis allé aux prud'hommes, je me suis défendu tout seul et j'ai gagné 5 000 euros. Malheureusement, l'huissier n'a pas réussi à récupérer l'argent parce que, entre temps, le restaurant avait fermé. Il y avait dix-sept plaignants contre le patron. Avant ça, on avait fait une manif avec la CGT, Solidaires et le 9e Collectif devant le restaurant, mais les employés avaient arrosé les manifestants avec un tuyau d'arrosage pendant que le patron prenait des photos. Après ça, j'ai travaillé dans un autre restaurant, à Saint-Paul, j'étais payé moitié au noir et moitié avec fiche de paye.

Je suis entré chez ISS avec les papiers d'un oncle au début de 2008, et j'ai eu des CDD successifs. C'est le chef des inspecteurs lui-même qui m'a demandé d'aller chercher la carte de quelqu'un d'autre alors que je devais bientôt recevoir la carte de trois mois. Le troisième jour après la signature d'un nouveau contrat, j'ai reçu le récépissé, mais le chef m'a demandé de continuer le contrat sous

l'autre nom et qu'on ferait le contrat suivant sous mon vrai nom. À la fin de mon troisième contrat, en 2008, il y a eu la grève et l'occupation du siège d'ISS, rue Ordener. On m'a obligé à prendre la place d'un gréviste, un copain qui est encore en grève avec nous, aujourd'hui. Mais quand je suis revenu de la préfecture pour faire renouveler mes papiers, j'ai trouvé quelqu'un à ma place, alors j'ai refusé de montrer mes papiers. À la fin janvier 2009, j'ai été licencié d'ISS. Et puis je n'ai pas eu de chance, la convocation que j'avais reçue de la préfecture, c'est un colocataire qui l'a prise, et maintenant je dois me présenter avec un cerfa à la préfecture de Nanterre.

Question : Comment trouves-tu que le mouvement est mené depuis le début de la grève ?

Réponse : La lutte est bien menée, et j'ai l'espoir qu'on va gagner.

Après trois mois de grève et d'occupation dans des conditions très dures et avec des affrontements avec les nervis de la direction, les travailleurs ont fini par obtenir satisfaction. La direction réintègre tous les licenciés dans l'entreprise, tient compte de l'ancienneté acquise sous alias (noms d'emprunt), remplit les cerfa pour tous et verse un acompte sur les salaires. Les anciens grévistes, de leur côté, restent mobilisés et poursuivent la lutte aux côtés de leurs camarades pour la régularisation de tous les sans-papiers.



# Cinquante ans de pseudo-indépendance des pays africains, ça se fête ?

Par Pauline Imbach (CADTM Belgique)

L'année 2010 sera marquée par la célébration des 50 ans de l'indépendance de nombreux pays africains. La France et la Belgique ne manqueront pas ce rendez-vous... Seul problème : les commémorations officielles se dérouleront dans un déni de l'histoire des peuples colonisés.

En Belgique, la « grand-messe » se déroulera le 30 juin avec une volonté affichée de ne pas parler du passé qui fâche : la colonisation du Congo. Les commémorations seront festives, artistiques et résolument « tournées vers l'avenir ». Cela s'inscrit parfaitement dans la vision néocoloniale que les Européens ont de l'Afrique : un continent sans histoire mais aux folklores des plus fous, comme le résume le cynique discours de Dakar prononcé par Nicolas Sarkozy en juillet 2007 : « Le drame de l'Afrique n'est pas dans une prétendue infériorité de son art, de sa pensée, de sa culture, [...] le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. »

En France, Nicolas Sarkozy a confié à Jacques Toubon<sup>(1)</sup> la mission de mettre en œuvre une initiative 2010-Année de l'Afrique, ayant pour objectif « de souligner et de confirmer l'évolution des relations entre la France et l'Afrique subsaharienne, qui doivent rester privilégiées tout en étant renouvelées, équilibrées et transparentes ». Jacques Toubon a déjà rencontré une dizaine de chefs d'État africains pour les « associer au maximum aux cérémonies » dont l'apothéose se déroulera le 14 Juillet avec un défilé de contingents militaires africains sur les Champs-Élysées.

Pourquoi aujourd'hui l'Europe enlèverait-elle sa tenue de colon ? La camisole de force des pays africains a tenu jusqu'ici. Cinquante ans de fausses indépendances ! Alors musiques, cortèges, folklores : le néocolonialisme a de beaux jours devant lui, puisque ce qui compte c'est l'avenir ! Voilà le refrain qui sera chanté lors des commémorations officielles.

## Une autre chanson est possible

Plusieurs voix se sont élevées contre cette mascarade, comme celle d'Amadou Seydou Traoré, le doyen de l'US-RDA (Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain), selon qui « le cinquantenaire du Mali est une injure à la mémoire des combattants et des résistants à la pénétration coloniale, et à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que ce pays soit indépendant. [...] Le cinquantenaire est en train d'être fait contre nos concitoyens, avec ceux qui les ont persécutés. [...] La France envisage cette année de fêter sa générosité ».

Les citoyens européens doivent se montrer solidaires des peuples africains pour dénoncer les commémorations de ces indépendances par les gouvernements néocoloniaux et l'instrumentalisation de ces dates historiques pour resserrer d'un cran la vis paternaliste. Il faut forcer les États colons à reconnaître leurs responsabilités historiques et à changer radicalement leurs politiques de « coopération ».

## Les commémorations doivent être historiques et s'inscrire dans une perspective de réparation

Les indépendances de 1960 n'ont pas brisé les chaînes de l'oppression : le pillage des ressources naturelles, moteur de la colonisation, perdure encore aujourd'hui et les dettes des pays en voie de développement, héritage colonial, constituent un puissant instrument de domination politique et économique.

L'héritage colonial – et le maintien de l'exploitation – est omniprésent dans le quotidien des Européens : des produits de consommation

(le chocolat belge) aux énergies (le nucléaire français) en passant par le patrimoine urbain (monuments ou noms de rues). Par exemple, à Bruxelles, l'avenue Le Marinel (un capitaine belge qui explora le Congo), le boulevard Général-Jacques (qui mit en place la politique du « caoutchouc rouge ») ou encore la rue du Général-Henry (qui réprima les Baomi lors de la révolte de 1895), etc.

En célébrant les « héros » de l'époque, le patrimoine urbain commémore de façon positive la colonisation en mettant en exergue le mythe de la civilisation. Loin d'être neutre, il représente à la fois le pouvoir, qui en général en est le commanditaire, et la doxa (ensemble d'opinions et de préjugés populaires). Contester le patrimoine urbain apparaît donc comme un bon moyen de remettre en question l'histoire officielle tout en soulevant des questions de fond, comme le maintien des rapports de domination.

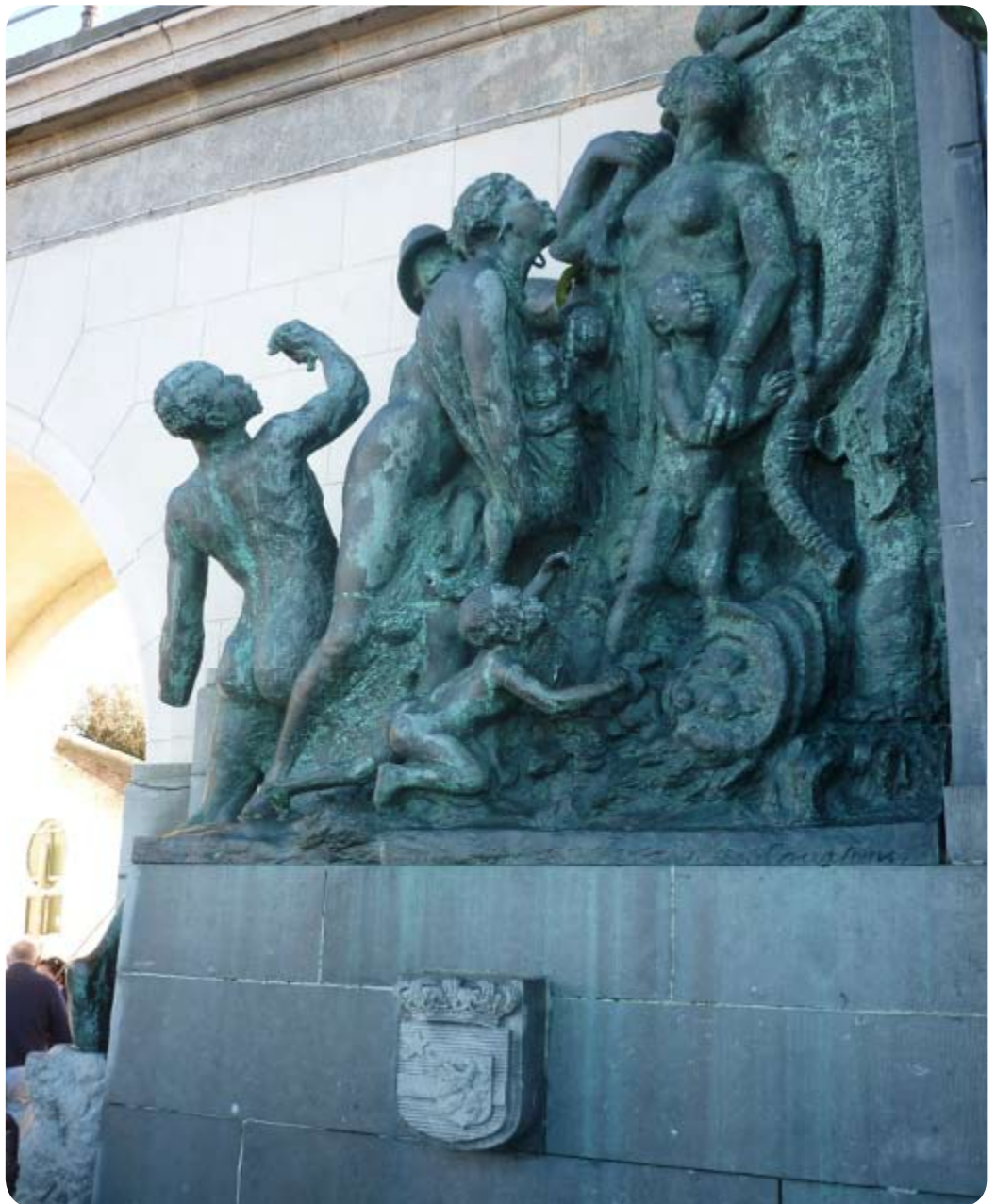
Les initiatives citoyennes se multiplient pour que les monuments coloniaux soient mis dans leur contexte et rappellent le rôle criminel des puissances coloniales. Il faut que ces mouvements se renforcent pour s'inviter dans les commémorations, trop propres, du passé colonial de nos pays. En août 2009, à l'occasion de la Journée internationale du souvenir de la traite des Noirs, des organisations françaises lançaient une campagne nationale, Débaptiser les rues de négriers ?, à l'endroit des principaux ports de la façade atlantique. « Il s'agit de s'interroger sur l'héritage urbain d'un commerce florissant qui a fait la fortune des nations européennes. C'est une démarche pédagogique et citoyenne en vue d'une meilleure appropriation urbaine et d'une meilleure intégration sociale et politique, mais aussi d'une réparation, qui tire les conséquences juridiques et sociales de la qualification de crime contre l'humanité. »

En Belgique, le collectif Mémoires coloniales <sup>(2)</sup>, dont le CADTM est le membre fondateur, réclame que soient apposées sur les monuments coloniaux des plaques explicatives. À l'occasion du cinquantenaire de la pseudo-indépendance de la RDC, le collectif lance la campagne « 2010, il est temps que la Belgique reconnaisse ses responsabilités historiques : excuses et réparations ». La question de l'assassinat de Patrice Lumumba <sup>(3)</sup> sera remise à l'ordre du jour, notamment autour de la revendication pour la création de la Fondation Lumumba. En 2001, la commission parlementaire belge chargée d'enquêter sur l'assassinat de Lumumba a reconnu le rôle que le gouvernement belge et le roi ont joué dans celui-ci. Selon les recommandations de la commission, le gouvernement belge s'était engagé à financer une Fondation Patrice Lumumba à hauteur de 3,750 millions d'euros, complétés par une dotation annuelle de 500 000 euros au minimum, dans le but d'aider au développement démocratique au Congo. Le gouvernement belge n'a toujours pas tenu son engagement. La fondation devrait aujourd'hui détenir au moins 4 millions d'euros. La création de cette fondation pourrait constituer un premier fonds de réparation.

Comme un caillou dans une botte coloniale, ces différentes actions envoient des messages forts et dérangent profondément ceux qui continuent de marcher sur l'Afrique.

## Rendons hommage aux peuples colonisés et levons-nous à leurs côtés

Ces commémorations sont l'occasion pour les peuples du monde entier de dénoncer ensemble les multiples facettes du colonialisme et du néocolonialisme. C'est le système capitaliste, qui porte en son sein la colonisation, qu'il faut combattre, que ce soit en Afrique, en Palestine, à Mayotte ou ailleurs. L'oppression se fait dans une logique de profit. Depuis cinquante ans, rien n'a changé, la « coopération » a montré ses différents visages : de la Françafrique à la Mafiafrique, en passant par le « développement » et sa mise en œuvre à travers de fausses politiques d'« aide publique », sans oublier le rôle des institutions financières internationales. Les pays africains ont été colonisés au nom d'un prétendu idéal



À Ostende (Belgique), la sculpture **Gratitude des Congolais** représente des Congolais se prosternant devant Léopold II pour le remercier de les avoir libérés de l'esclavage. En 2005, la statue a reçu une correction historique. Le groupe d'activistes De Stoete Ostendenoare (les Ostendais méchants) a coupé la main d'un des Congolais. Cet acte dénonce la barbarie coloniale au sujet, notamment, de l'épisode du « caoutchouc rouge », durant lequel les colons coupèrent systématiquement les mains des Congolais qui refusaient de récolter ou n'étaient pas assez productifs. « Chaque fois que le caporal va chercher du caoutchouc, on lui donne des cartouches. Il doit les ramener toutes inutilisées ; ou, chaque fois qu'il s'en sert, il doit ramener une main droite. » (*Le Crime du Congo belge* (1909), Arthur Conan Doyle, éd. Les Nuits rouges, 2005, p. 118.)

« civilisateur », ils le sont toujours au nom d'un prétendu « développement » fondé sur la croissance et non sur la réalisation des droits humains fondamentaux.

Il est temps que cela cesse, il nous appartient de faire changer les choses ! Commémorons nous aussi les indépendances pour faire tomber les systèmes d'oppression que nos politiciens et leurs complices perpétuent en toute impunité.

1. Jacques Toubon est le président de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Ancien député de Paris, maire du XIIIe arrondissement de Paris de 1983 à 2001, ancien ministre et député européen de 2004 à 2009.

2. Le collectif a été créé à l'initiative du CADTM. Il est composé d'associations, de citoyens, d'historiens, etc. soucieux d'apporter un regard critique sur la colonisation.

3. Lire L'Affaire Lumumba, une seule interprétation possible : le meurtre, par le collectif Mémoires coloniales.

<http://www.cadtm.org/L-Affaire-Lumumba-une-seule>



# L'étrange rencontre des jeunes de trois continents

par Tata Yawo Ametoenyenu



**A**près Cotonou en 2007 et Ouagadougou en 2008, Lomé a accueilli en 2009 la rencontre internationale de jeunes de trois continents, Afrique, Europe et Amérique, baptisée l'Étrange Rencontre par opposition aux rencontres ordinaires de jeunes. Cette manifestation alternative veut donner la parole aux jeunes de ces trois continents pour qu'ils s'expriment sur leurs vécus et confrontent leurs expériences afin de créer des liens de solidarité interplanétaire. Cela en vue de porter des solutions actives et efficaces pour agir sur les causes structurelles de la paupérisation due au système de gouvernance de nos États et aux superstructures que sont les multinationales et les systèmes financiers internationaux. Ainsi, la troisième édition de l'Étrange Rencontre s'est déroulée dans le quartier populaire de Bè à Lomé. Elle a été organisée par l'Organisation d'appui à la démocratie et au développement local (Oadel). Du 17 au 22 août 2009, les participants se sont penchés sur le thème central de la rencontre ainsi formulé : « Vie chère et OMD. Jeunesse d'ici et d'ailleurs : mêmes crises, mêmes combats ».

L'Étrange Rencontre a réuni cinq cents jeunes venus du Burkina Faso, du Mali, du Niger, de la Guinée, du Cameroun, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Maroc, de l'Algérie, du Togo, des États-Unis d'Amérique, du Canada, de la Pologne, de la France et de la Belgique. Elle a connu six plénières, treize ateliers et quatre espaces de partages d'expériences. Deux soirées ont été marquées par des projections de films militants. Durant les autres soirées, les jeunes ont assisté à des danses traditionnelles et à des concerts engagés. Pour nourrir les participants inscrits à ce forum, une vingtaine de femmes des quartiers Dangbuipé et Dénouvimé-Sossoukopé avaient accepté de préparer les repas traditionnels, qui ont été servis avec le sourire à midi. Dans un souci d'intégration communautaire, les membres des délégations étrangères ont été logés dans des familles d'accueil. Ce fut une expérience très positive, riche en échanges autant pour les accueillants que pour les accueillis. Durant les différents temps de réflexion, les jeunes ont pu formuler des propositions et des recommandations (voir le site [www.etrangerencontre.org](http://www.etrangerencontre.org)).

L'Étrange Rencontre 3 ne s'est pas faite sans difficultés ! La plus grande réside dans le manque de financements extérieurs. Mais, grâce aux frais d'inscription et aux dons des différentes délégations, la rencontre a pu s'autofinancer ! Il faut aussi noter la bonne ambiance qui a régné parmi les différentes délégations tout au long de cette rencontre et qui a fait de cette troisième édition la plus réussie. C'est donc sur une note de satisfaction générale que les participants se sont séparés en se donnant rendez-vous en août 2010 en Guinée.

un débat à l'ER3

Photo : Martin van der belen

## AUTONOMIE COLLECTIVE

250 000 FCFA auront suffi pour que l'Étrange Rencontre puisse se tenir cette année. Le Forum des peuples au Mali, un mois plus tôt, a nécessité 49 millions de FCFA (dont 10 % de l'État malien). Une indication qui donne à voir l'esprit et le fonctionnement de cette plate-forme de discussions et d'échanges : peu de moyens pour une mobilisation collective maximale. Les délégations se sont organisées pour financer leur voyage et ont vécu chez les familles du quartier de Bé. Les ateliers ont suivi cette logique. Les associations ont débattu à partir de leurs préoccupations locales. La délégation nigérienne a fait émerger le problème de l'urbanisation intensive de Niamey et le désintérêt des jeunes pour le milieu rural. Les militants guinéens ont présenté leurs actions en matière de lutte contre la désertification. Le forum a ainsi pris le visage de cette diversité, multipliant les échanges concrets d'engagements locaux. Des tabous ont aussi pu être débattus, celui de l'homosexualité en Afrique par exemple.

Cette démarche a aussi rencontré ses limites. Faut-il traiter des échanges de savoirs pour développer des médias et des réseaux alternatifs. L'obstacle des langues locales est ressorti par manque d'interprètes. Difficile dans ces conditions de faire venir les habitants du quartier. Beaucoup ont regretté l'absence des Ghanéens, pourtant voisins. Faut-il offrir aussi une place à l'anglais ? Ces problématiques donnent un aperçu des travaux à venir, quant à l'évolution de cette forme alternative de mobilisation collective.

Makiko



# AMAZIGH

## Kateb

par Dror

**A**mazigh Kateb a toujours refusé de mettre en avant son illustre généalogie. D'abord pour se faire un prénom mais aussi pour apprendre le métier à sa façon et élargir ses influences. C'est donc au sein d'un groupe qu'il a développé son langage personnel, fait de reggae, de chaabi, de musique gnawa, de rap, de paroles en arabe, en français et en anglais. Petit à petit, en quinze ans, Gnawa Diffusion atteint le succès avec des chansons aussi bien purement festives que très politiques. L'Algérie est un grand pays dont Amazigh Kateb revendique l'africanité et dont il ne veut pas qu'on oublie les peuples du Sud et leurs musiques. C'est pour cela qu'il s'initie à la musique gnawa et aussi qu'il collabore avec le guitariste et chanteur touareg Abdallah Oumbadougou, dans le cadre du projet *Désert Rebel*.



Maintenant qu'il a décidé de se lancer en solo, il faut encore bien chercher sur la pochette du disque *Marchez noir* pour trouver son nom de famille. Pourtant, pour la première fois, il chante deux textes de son père, Kateb Yacine, de façon soit traditionnelle, avec le poème *Bonjour*, soit beaucoup plus moderne avec *Africain*, mis en musique reggae avec les très beaux samples de DJ Boulaone. Amazigh explique que ses choix musicaux sont imposés par les textes : les plaidoyers contre la corruption en Algérie (*Amral' Guerba* ou *Mociba*) sont interprétés à la manière des vieux chanteurs de raï ou de chaabi algériens, alors que la musique gnawa est mieux adaptée à la dénonciation de la situation politique dans le reste du monde (*Dima Ntou*, *Chante avec moi* ou *Dounia*)...

Ragga, rap ou jungle seront mis à l'honneur dans des morceaux plus légers comme *Michel Choukrane*, l'histoire vraie d'un bandit égyptien, blond aux yeux bleus. Amazigh déclare dans un éclat de rire : « Oui, les blonds aussi ont le droit d'être des bandits ! » *I Wanna Tcheefly* est écrit dans un jargon que les jeunes Algériens inventent pour imiter l'accent américain, ce qui, explique Amazigh, leur coûte moins cher que de s'acheter une paire de Nike ! Enfin, certains morceaux sont à la croisée des chemins des musiques électroniques et des musiques du monde arabe, comme *Ma tribu*, regard sans concessions sur la situation en Algérie, *Sans histoire*, tragique chanson anticoloniale, ou son *Koma éthylique* transformé en ragga... Un portrait contrasté de l'Algérie, « ni blanche ni noire », de l'Afrique et du monde se dégage de ce disque très varié d'un artiste arrivé à maturité et qui n'a perdu ni sa verve ni sa capacité à rire ou à pleurer.

Amazigh K.  
*Marchez noir*, Harmonia Mundi, 2009



Photo : Dror

### LES GNAWAS

Alors qu'Amazigh Kateb parle souvent du parcours des immigrés maghrébins en France, les Gnawas sont, en quelque sorte, des immigrés guinéens au Maghreb ! Arrivés au XVI<sup>e</sup> siècle, ils ont occupé des métiers spécifiques (le bâtiment, la sécurité !) et ont gardé une culture qui leur est propre. En particulier la musique gnawiya, faite de qraqeb (sorte de castagnettes métalliques) et de guembri (petite guitare en bois à trois cordes), qui était, à l'origine, destinée à des cérémonies nocturnes et thérapeutiques. Les rythmes gnawas sont souvent un mélange lancinant de binaire et de ternaire, ce qui leur donne une place à part dans la musique du Maghreb et qui a sans doute fasciné les musiciens du monde entier. Depuis les années 1970, la musique gnawiya a quitté le champ rituel pour devenir une musique populaire, voire bobo ! On ne compte plus les stars qui sont allées se frotter aux Gnawas d'Essaouira, au sud du Maroc : Jimi Hendrix, Led Zeppelin, les Rolling Stones, Weather Report, Pat Metheny, Bill Laswell et, bien sûr, Amazigh Kateb. Ray Lema, le grand pianiste congolais, a également enregistré un très beau disque en 2000, Safi, avec un groupe gnawa, Tyour Gnawa. Peu d'artistes gnawas ont véritablement fait carrière sous leur nom, mais leur musique est connue en France grâce à des groupes comme Gnawa Diffusion ou l'Orchestre national de Barbès. Une rare compositrice, musicienne et chanteuse gnawiya au milieu de tous ces hommes, Hasna El-Becharia, alterne entre la tradition la plus sobre et des sons plus électriques. Elle sort un nouveau disque ces jours-ci, *Smaa Smaa*, et nous sommes impatients de la voir jouer ses morceaux en concert.

# RWANDA

# 1994

**R**encontre avec Cécile Grenier, scénariste de *Rwanda 1994* et présidente de l'association *Rwanda main dans la main*.

*Rwanda 1994* comprend deux parties : une Descente en enfer en plein génocide, suivie par *Le Camp de la vie* et les tentatives d'organisation d'enfants rescapés, parallèlement à l'exode des génocidaires jusqu'au camp de réfugiés de Goma. Ces deux parties initialement parues en 2 tomes séparés (*Albin Michel 2005 ; Glénat 2008, coll. « Vent des savanes »*) viennent de réapparaître chez Glénat en un seul volume.

Cet album de bandes dessinées a été conçu pour les adultes, mais la surprise fut au rendez-vous avec le chaleureux accueil d'un public varié allant de jeunes à partir de 14 ans jusqu'aux grands-parents. En effet, tout le monde peut entrer dans ce récit très intense, qui fait passer des informations tout naturellement, en particulier sur la présence très explicite de l'armée française, malgré l'horreur de la situation.

Le but des auteurs de ce récit de fiction qui rejoint le documentaire ? Sensibiliser un public large au génocide des Tutsi au Rwanda.

## RWANDA MAIN DANS LA MAIN

([www.rwandamaindanslamain.fr](http://www.rwandamaindanslamain.fr)) est une association fondée en 2008 et présidée par Cécile Grenier, qui vient en aide aux populations fragilisées du Rwanda, en priorité les rescapés du génocide des Tutsi de 1994. Elle intervient en s'appuyant sur des projets locaux initiés par des Rwandais et présentés par des associations rwandaises.

## FREE LAPIRO : UNE COMPILATION POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Lapiro de Mbanga est un musicien camerounais qui a été condamné à trois ans de prison. Son seul véritable crime est d'avoir écrit *Constitution constipée*, une chanson qui dénonce les manœuvres du président camerounais Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, pour se faire réélire. Des musiciens et des associations se mobilisent pour obtenir sa libération : une compilation est téléchargeable gratuitement pour tous les signataires de la pétition sur :

<http://mp3.mondomix.com/liberons-lapiro>

da en 1994, génocide qui a bouleversé la société rwandaise dans son intégralité. Ce récit est né d'un questionnement personnel de l'auteure : « Comment est-il possible de laisser faire un génocide de nos jours ? » Toute une génération a grandi dans l'idée qu'on ne laisserait « plus jamais faire ça » après la découverte des camps de la mort nazis. Et pourtant, voilà qu'une extermination massive sur une base ethnique se déroulait au Rwanda, sans que la communauté internationale intervienne. Alors qu'en 2002 J.-P. Gouteux publie *La Nuit rwandaise*<sup>1</sup>, qui s'intéresse à la participation de la France au génocide, l'auteure décide de faire un séjour de cinq semaines au Rwanda pour connaître le contexte et la culture de ce pays. Accompagnée de Vénuste Kayimahe, rescapé qui travaillait au centre culturel français (évacué par un convoi belge), elle se rend sur des sites où a été perpétré le génocide. C'est là qu'elle découvre que la parole des Rwandais concernant la présence française au Rwanda n'a jamais été recueillie. Elle décide d'un second séjour, plus long, pour creuser le sujet. Il durera cinq mois.

Ce qu'elle découvre alors est accablant pour l'armée française, en particulier sur les assassinats de Tutsi jetés vivants à partir des hélicoptères français. Impossibles à accepter au début, ces témoignages récoltés auprès de rescapés, d'anciens bourgmestres, de miliciens et de militaires se recourent.

Or le recueil des récits oraux l'engage à restituer la parole au moyen de tous les supports possibles. Parmi tous les projets envisagés, c'est finalement le projet de récit graphique qui voit le jour. On suit dans le récit le personnage principal féminin, Mathilde, qui, raconte Cécile Grenier, est

finallement devenue le troisième scénariste tant elle prit force et vie au cours de l'écriture.

Elle véhicule dans l'histoire un symbole fort de courage et de ténacité. Dans le deuxième album, *Le Camp de la vie*, les auteurs mettent en scène une partie des rescapés, des enfants, dont la vie est restée bloquée. Comment surmonter l'horreur ? Il faut commencer par survivre, alors que parfois toute sa famille a été décimée. Il faut vivre pour témoigner que c'est arrivé. Il faut se montrer solidaires et inventifs. Pour reconstruire une vie possible, il y a désormais au Rwanda des associations de rescapés : orphelins chefs de famille, veuves du génocide...

La BD *Rwanda 1994* Scénaristes : Cécile Grenier, formée à l'image (Femis) et Alain Austini, scénariste d'une dizaine de bandes dessinées sous le pseudo Ralph. Dessinateur : Pat Masioni, originaire de Kinshasa, illustrateur, 1re BD en France.

1. [www.lanuitrwandaise.net/jean-paul-gouteux,206.html](http://www.lanuitrwandaise.net/jean-paul-gouteux,206.html)

À envoyer à **AFRIQUES 21**,  
42 Av. de Fontainebleau  
94270 Kremlin-Bicêtre  
Chèque à l'ordre d'Afriques 21

**abonnement :**

- 4 Numéros** : 15 € - 3000 FCFA - 40 DH
- Soutien** : 30 € - 6000 FCFA - 80 DH

à partir du n°:

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Le prix de l'abonnement est supérieur au prix du numéro, car il intègre une moyenne des coûts d'envoi : les abonnés africains payent ainsi le même prix que les abonnés français.

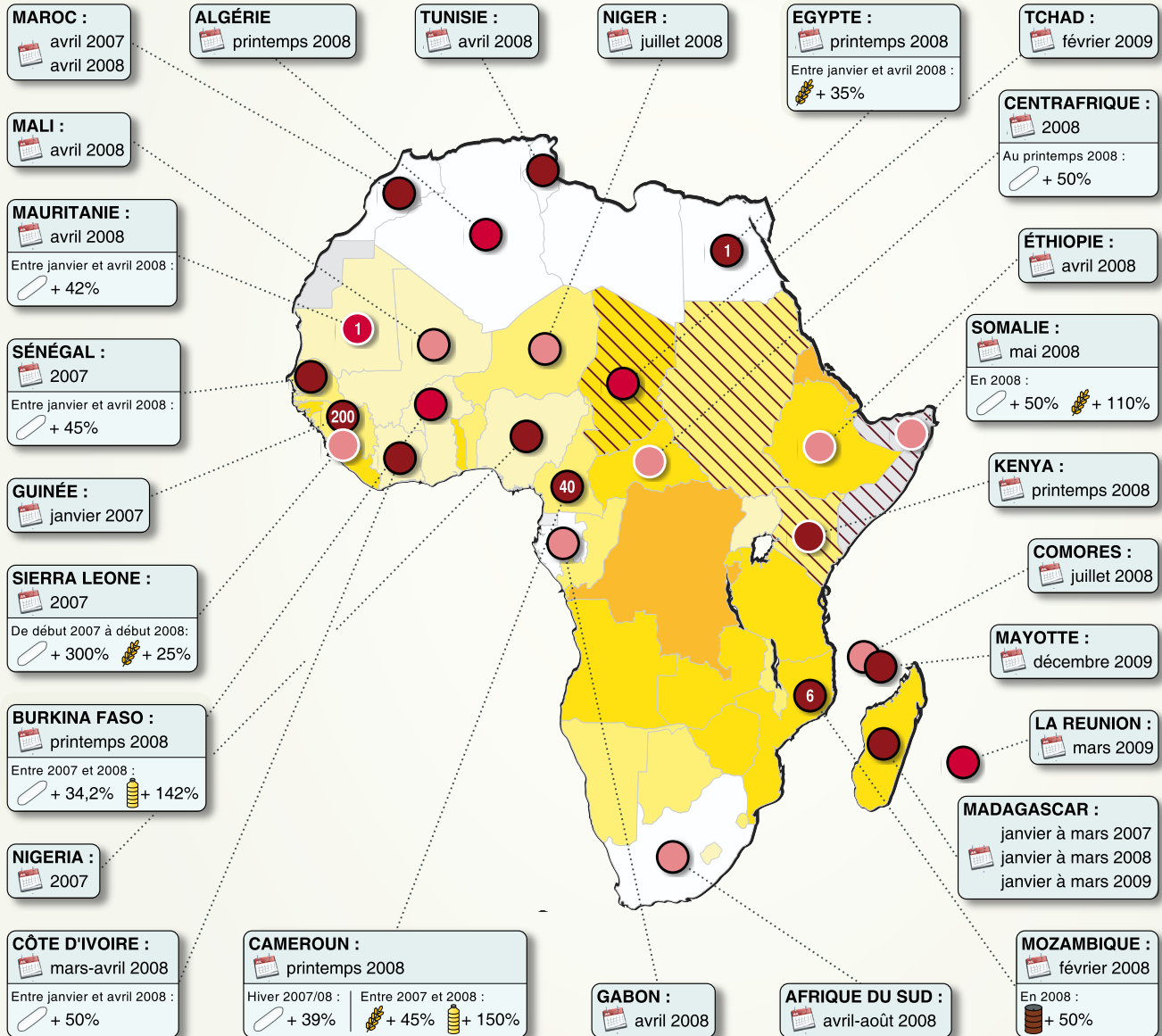
Anciens abonnés d'Afrique XX1 nous contacter à [abonnement@afriques21.org](mailto:abonnement@afriques21.org)







Des mouvements de résistance contre la crise alimentaire ont eu lieu dans 35 pays à travers le monde, dont 24 en Afrique...



## Insécurité alimentaire

Taux de population sous-alimentée en 2006

- Donnée indisponible
- moins de 5%
- de 6 à 15%
- de 16 à 30%
- de 31 à 45%
- de 46 à 75%

Zones d'insécurité alimentaire

## Formes de résistance

- à la crise alimentaire
- contre la vie chère en général
- Mouvements (manifestation, sit-in, etc)
- Grèves
- Soulèvements
- Nombre de morts occasionnés par la répression

### PAYS ou TERRITOIRE :

- date des mouvements
- Date d'augmentation des produits :
- Riz Blé / Pain Pétrole Huile

Sources : FAO ; ONU ; Géographie des émeutes de la faim dans le monde, F. Damato ; La faim dans le Monde, L'Hebdo, 10 avril 2008 ; L'inflation en Afrique provoque de plus en plus de crises, L'Echo, 7 avril 2008